ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1457 - 7 juin 1996 - prix : 9 F

SNCF,

EDF,

TELECOM,

secteur public,

secteur privé...

AFP

TOUS ENSEMBLE CONTRE LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT !

Impôts : le plan Juppé nouveau est à jeter

M 6189 - 1457 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Carignon, un politicien ordinaire

5 – Les télés enchaînées par le fric

6 – Non à la réforme fiscale de Juppé

7 – L'État mauvais payeur pour les travailleurs

10 – Très Grande Bibliothèque et très gros pots-de-vin
– La Mairie de Paris au service des privilégiés

Dans le monde

8 – Israël, le retour de la droite

9 – Italie, l'austérité « de gauche » au programme
– République Tchèque, la coalition de droite affaiblie

16 – Irlande du Nord, la marche en crabe du « processus de paix »

Tribune

6 – Pour le mouvement d'ensemble

Dans les entreprises

11 – La semaine d'action de la fonction publique
– La journée du 4 juin à France Télécom
– Péchiney Électro Métallurgie

12 – TVO (Val-d'Oise) ; Crompton (Oissel) ; Télécom (Marseille) ; Hutchinson (Chalette-sur-Loing)

13 – Renault (Flins)

Il y a soixante ans

14 – Les grèves de juin 1936
15

Lire

15 – *La neige tombait sur les cèdres* de David Guterson

Voir

15 – *Ridicule* de Patrice Leconte

JACK LANG : MOUCHE À MIEL ?

Il a la langue bien pendue, Jack Lang, quand il s'agit de critiquer ses anciens petits camarades du gouvernement : « *Ils avaient peur de leur ombre. Je ne veux pas revivre cela, le spectacle de responsables, le cul serré sur leur fauteuil, attendant que l'orage passé, paralysés par la moindre initiative. Ils avaient le trouillomètre à zéro.* » Est-ce aussi un auto-portrait ? Car après tout, « trouillomètre à zéro » ou pas, Lang n'a pas plus protesté que ses collègues contre la politique antiouvrière des gouvernements socialistes auxquels il a participé. Et les travailleurs n'ont certainement pas vu de différence entre le comportement des uns et des autres. Alors les aveux de monsieur Lang sur « le cul » de ses collègues ne sont que basse démagogie.

Ce monsieur se sent décidément pousser des ailes depuis qu'il est à la tête de la « réflexion » du parti sur la démocratie. Et qu'importe l'incohérence des propos ! Il affirme par exemple que le PS ne doit plus être « *conformiste et conservateur* » mais, ajoute-t-il aussitôt, il doit « *ne pas promettre la lune, ne pas se laisser aller à la surenchère : ne rien annoncer qui ne soit réalisable* »…

Jack Lang, tout malin qu'il est, ne fait que reprendre quasiment mot pour mot ce qu'a dit Jospin lui-même, il y a peu. Loin d'être la « ruche à idées » que Jack Lang dit souhaiter, le Parti Socialiste est resté tout aussi respectueux des intérêts des possédants que quand il était au pouvoir, et n'a donc rien à promettre aux travailleurs. Tout au plus peut-il être ce moulin à paroles creuses que Jack Lang lui-même s'emploie à faire tourner en brassant du vent.

D. C.

LES PATIENTS DEVRONT S'ARMER DE PATIENCE

Selon la Caisse nationale d'assurance maladie, les dépenses de santé ont diminué en avril. Le gouvernement est content, les malades moins car cela a été obtenu en rognant sur le budget santé.

Et cela va continuer. Les hôpitaux annoncent que cet été, économies obligent, ils fermeront plus de lits que les années précédentes. Il ne fera pas bon être malade durant cette période.

Le budget de l'État se refera peut-être une santé, mais des patients y perdront la leur…

L'ENFER POUR ENFANTS DU « PARADIS AMÉRICAIN »

Des centaines de milliers de personnes ont marché sur Washington pour défendre les droits des enfants aux États-Unis.

Selon le ministère de la Santé de ce pays, le nombre d'enfants en état de pauvreté extrême y a doublé en 20 ans. L'État ne cesse de réduire les budgets sociaux alors que des millions de travailleurs ont perdu emploi et logis et que les petits boulots sont le lot de millions d'autres.

Leurs enfants en sont les premières victimes. Toutes les 9 secondes un enfant américain abandonne l'école, toutes les 15 minutes un bébé meurt, toutes les 2 heures un autre est tué par arme à feu…

On parle de paradis de l'enfance, mais dans le pays le plus riche de la planète, capitalisme rime avec enfer pour les enfants des classes laborieuses.

LES BIDONVILLES GÉANTS DU CAPITALISME

A Istanbul se tient une conférence des Nations Unies sur la ville. On va y constater que les agglomérations démesurées créées en Europe par le capitalisme au 19e siècle sont devenues le lot du monde entier. La moitié du genre humain vit désormais dans des villes qui, dans le Tiers Monde, sont pour une grande part d'abominables bidonvilles pour les pauvres.

Un milliard et demi d'humains sont mal logés ou sans abri. Ce n'est pas la faute des villes, mais du capitalisme qui sème la misère sur toute la planète.

CHIRAC ET LA COHÉRENCE

Chirac a déclaré, en Bretagne, qu'il fallait mettre « *en cohérence l'arsenal des aides à l'emploi* ».

La cohérence voudrait surtout que l'État cesse de subventionner les patrons qui reçoivent de lui de l'argent sans créer d'emplois. Ce serait aussi que l'on récupère cet argent – 140 milliards en 1996 – et que l'État s'en serve pour créer des emplois utiles.

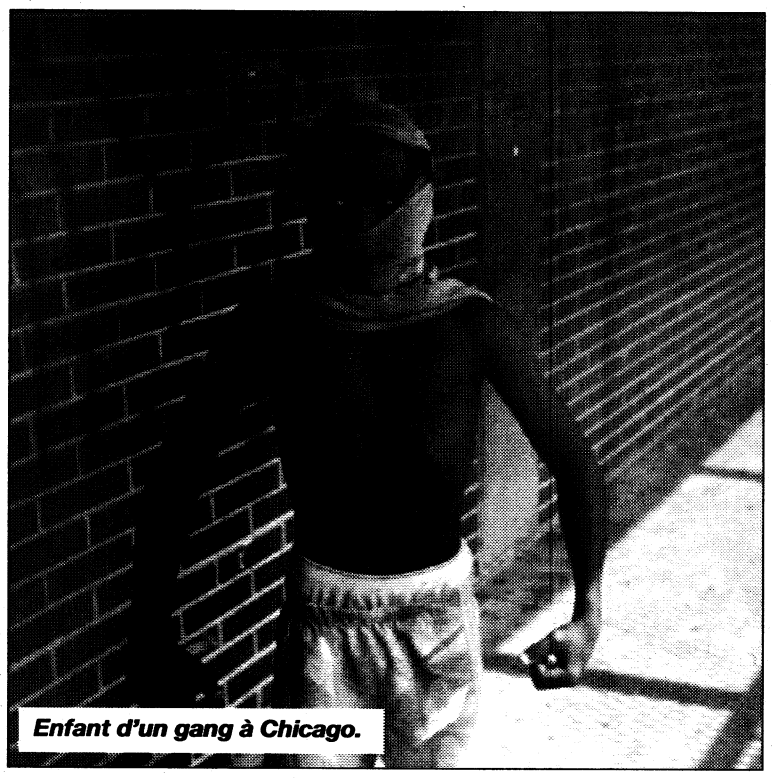

Gamma/Springer

Enfant d'un gang à Chicago.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

SNCF, EDF, TELECOM, secteur public, secteur privé...

TOUS ENSEMBLE CONTRE LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT !

Les syndicats ont appelé cette semaine, ensemble ou séparément, à une succession de débrayages, de grèves ou de manifestations dans le service public et certains secteurs étatiques : France Télécom le 4 juin, EDF-GDF et les industries d'armement le 5 juin. Enfin, jeudi 6 juin, une manifestation nationale unitaire des cheminots devait avoir lieu à Paris, à laquelle appelaient également certains syndicats de la fonction publique, pendant que les agents de la RATP étaient appelés à débrayer.

Malgré le fractionnement de ces mouvements, c'était là l'occasion pour les travailleurs d'exprimer leur mécontentement, en particulier le 6 juin avec les cheminots et une partie de la fonction publique.

Il y a de quoi montrer sa colère. Freiné un temps par le mouvement de novembre-décembre 1995, le gouvernement redouble de virulence dans les mauvais coups qu'il porte aux travailleurs.

Alors qu'il y a déjà dans ce pays cinq millions de travailleurs réduits au chômage total ou partiel, le gouvernement planifie des suppressions massives d'emplois dans le secteur étatique directement sous sa responsabilité. Alors que les services publics sont déjà considérablement dégradés, le gouvernement se prépare à les sacrifier davantage encore.

Le gouvernement répète qu'il faut faire des économies, car le budget est en déficit et l'endettement de l'État devient exorbitant. Mais pourquoi ce serait encore aux travailleurs d'accepter des sacrifices pour que l'État puisse payer des intérêts faramineux aux banquiers et, à travers eux, aux grands groupes capitalistes qui ont prêté à l'État ? Où est-il écrit que les prêteurs ne pourraient pas faire le sacrifice d'une partie ou de la totalité des intérêts qu'ils touchent ?

Pourquoi les travailleurs devraient-ils accepter que, sous prétexte de réforme fiscale, Juppé augmente l'imposition de ceux qui ont les salaires les plus modestes – en intégrant par exemple les allocations familiales dans le revenu imposable –, impose les petites retraites alors que la révision des tranches de barème réduira l'imposition des plus riches ?

Car lorsque Juppé parle de « baisse des impôts », ce n'est bien sûr qu'une présentation démagogique des mesures qu'il prépare. Les baisses ne seront réelles que pour les revenus les plus élevés, et seront là pour couvrir d'autres mesures comme la suppression de l'abattement de 20 % du revenu imposable, que le gouvernement avait dû remballer précipitamment en décembre, et qui maintenant repointe le nez.

Et puis, comme toujours, il faut s'attendre à bien d'autres attaques antiouvrières dans la période de l'été, que les gouvernements considèrent comme propice pour tous leurs mauvais coups.

Mais cette politique consistant à supprimer des emplois dans les services publics et à vider les poches des plus démunis n'est pas une fatalité. C'est un choix. C'est celui d'un gouvernement qui tient avant tout à ce que les barons de la finance et les grands groupes capitalistes continuent à remplir leurs coffres-forts malgré la pauvreté croissante.

Le choix inverse consisterait à prendre aux plus riches ce qu'on prend aujourd'hui aux plus démunis. On trouverait alors sans mal de quoi permettre à l'État de développer les services publics au lieu de les réduire ; de quoi embaucher directement dans les transports publics, dans les hôpitaux, dans l'enseignement ; de quoi financer aussi des grands travaux utiles générateurs d'emplois comme, par exemple, la construction de logements populaires.

Le gouvernement ne fera jamais ce choix de plein gré. Il faudra le lui imposer.

Les luttes partielles, catégorielles, fractionnées, si elles peuvent être des étapes d'une mobilisation, ne suffiront pas. Il faut poser dès maintenant la question de la suite. Car pour arrêter l'offensive de la bourgeoisie, il faudra un mouvement large, déterminé et surtout capable de se généraliser. Il faudra un mouvement qui se fixe pour objectif de briser le secret qui entoure l'usage que l'État et les entreprises privées, leurs propriétaires et leurs actionnaires font des sommes colossales qui leur passent entre les mains, afin que les travailleurs et la population puissent s'en assurer le contrôle. Il faut imposer que cet argent serve à sauver le monde du travail de la misère que porte en lui le chômage, au lieu d'être accaparé et gaspillé par une minorité de riches.

Ce serait une atteinte à la propriété privée ? Oui ! Mais le seul moyen d'arrêter la détérioration des conditions d'existence des travailleurs est que les bourgeois fassent, à leur tour, des sacrifices sur leurs profits et sur leur fortune !

CARIGNON, UN POLITICIEN ORDINAIRE

Carignon, dont le procès en appel continue, aimerait bien ne plus être considéré comme un maire corrompu. Pour ses avocats, il n'est rien moins que «*la victime expiatoire d'une époque*»... celle des politiciens corrompus?

AFP

Carignon, toujours aussi mauvais joueur, a lancé en pâture au juge le nom de Méhaignerie, l'ex-ministre de la Justice, du temps où ils étaient ensemble dans le gouvernement Balladur. Selon Carignon, Méhaignerie lui aurait remis un rapport du parquet général le concernant, ce qui légalement ne se fait pas. Méhaignerie, qui nie, prétend qu'il ne lisait pas les dossiers lui passant entre les mains. Charmant panier de crabes.

Carignon a été à nouveau interrogé sur l'appartement de 280 minuscules mètres carrés sur le boulevard Saint-Germain non loin de l'Assemblée nationale, qu'un industriel lyonnais, Merlin, lui avait acheté pour 5 millions de francs. L'industriel entendait ainsi se mettre sur les rangs du marché de l'eau de la ville de Grenoble. Pour faire bonne mesure, il avait fait réaliser 700 000 F de travaux et offert 350 000 F de mobilier... Sur tous ces points, Carignon a la mémoire qui flanche. Il n'aurait mis les pieds dans cet appartement que deux fois et il n'avait pas la moindre idée de qui payait. C'est tout de même son épouse qui en a supervisé la décoration, a rappelé perfidement l'industriel.

Carignon n'est pas au bout de ses peines. Après ce procès en appel, il devrait être confronté à d'autres dossiers des magistrats de Grenoble. Une enquête porte sur les activités de Michel Pacary, spécialiste de la renégociation d'emprunts et de dettes des collectivités locales qui, entre 1985 et 1993, s'est beaucoup activé dans la ville ainsi que dans le département de l'Isère que Carignon contrôlait alors. Pacary prenait bien sûr sa commission sur ses opérations au point d'avoir été surnommé «Monsieur 2%» par les enquêteurs. Il aurait ainsi récupéré de 10 à 14 millions de francs de «commissions occultes» dans l'Isère. Il en reversait aussi aux hommes politiques qui traitaient avec lui.

Le cabinet d'affaires de «M. 2%» a été ainsi mêlé à de multiples affaires de construction. Dans les bureaux de Grenoble-Isère-Développement (GID), les enquêteurs ont retrouvé des documents qui indiquent que Pacary avait une sorte de monopole des montages financiers qu'il réalisait, notamment avec le Crédit Foncier.

Pacary a, semble-t-il, meilleure mémoire que Carignon et, en plus, c'est un grand bavard. Il a déjà avoué qu'il avait contribué au financement occulte du RPR en reversant des commissions à sa trésorerie. Il a indiqué qu'il avait conduit de multiples opérations financières pour les politiciens de la région. Très obligeant avec le juge, il lui en a donné la liste. Le nom de Carignon avec qui il a collaboré une dizaine d'années figure parmi un nombre plus restreint de politiciens qui, selon Pacary, «*voulaient 50% de la totalité des commissions pour eux*». Et l'épouse de Pacary a ajouté que Carignon était «*le plus gourmand de tous. Il en voulait toujours plus, il touchait en liquide*».

Carignon est aujourd'hui sur la sellette, mais ses semblables sont toujours aux affaires. Ils peuvent disposer d'un appartement de 5 millions de francs sans se demander qui a payé et, l'hiver, laisser crever les SDF dans les rues. Ils prêchent les sacrifices aux travailleurs depuis des années, ils justifient de sabrer dans les budgets sociaux, mais pour eux-mêmes ils sont «gourmands» en commissions et réclament un paiement «cash» en liquide. Et quand ils se font prendre la main dans le sac, ils deviennent amnésiques.

Alors, Carignon n'est effectivement pas plus corrompu que les autres politiciens plus malins dont les secrets ont été mieux gardés par leurs proches, mais il ne l'est pas moins non plus. Il n'est qu'un politicien ordinaire dans un système où la corruption fait partie à ce point des mœurs de ce milieu qu'un maire, un ministre peuvent en bénéficier et ensuite demander pourquoi diable on leur veut du mal!

Jacques FONTENOY

LA FRANCE BIEN PLACÉE... À L'INDICE DE LA CORRUPTION !

Une officine allemande, Transparency International, qui indique aux hommes d'affaires les pays où ils auront le moins de pots-de-vin à verser pour faire grossir leur magot vient de publier un hit-parade des pays corrompus. En tête, les plus vertueux, en bas du classement, les ripoux.

Le classement ne prend en compte qu'une cinquantaine de pays et décerne son prix de vertu à la Nouvelle-Zélande où, nous dit-on, le pot-de-vin et le dessous-de-table seraient inconnus... Bien placés également les pays nordiques, en froid avec la corruption : Danemark, Suède, Finlande et Canada. Vertueux également, Singapour où l'on doit se contenter de tricher au casino boursier.

La France n'est pas très bien placée. Les États-Unis, Hong-Kong et même le Japon seraient moins corrompus, mais il est vrai que ces dernières années, grands patrons et politiciens français se sont beaucoup activés pour parvenir à ce résultat. Encore un petit effort et la France se retrouvera avec les pays où la corruption se développe rapidement : la Chine, la Russie, le Bangladesh, le Kenya et le Pakistan.

La lanterne rouge a été attribuée au Nigeria. L'auteur de ce classement tient cependant à souligner qu'il a parfois travaillé avec des données vieillies qui feraient la part belle aux pays industrialisés et, au contraire, enfonceraient les pays sous-développés.

Et puis ce classement repose sur la perception qu'ont les hommes d'affaires de la corruption. Or, dans certains pays, l'État accepte que les pots-de-vin soient inclus dans les frais généraux des entreprises. Des pays où le chef d'entreprise corrupteur garde le sourire et qui remontent dans son estime et... dans ce classement.

J.F.

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

«*Où en est la cause des femmes?*»
(N° 66 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 novembre 1995)

«*Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite*»
(N° 67 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 février 1995)

Prix 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée

L'affaire Elkabbach

LES TÉLÉS ENCHAÎNÉES PAR LA LOI DU FRIC

AFP

Les révélations concernant la gestion de France Télévision, organisme qui chapeaute à la fois France 2 et France 3, chaînes du secteur dit public, sont certes choquantes, mais pas surprenantes.

Des contrats exorbitants dont bénéficiaient des producteurs animateurs, animés avant tout par l'appât du gain, dont la parole était d'or, au sens premier du terme ; des journalistes régis par une mafia d'arrivistes qui dictait à ses subordonnés ce que devait être l'information – le choix des sujets, le choix des invités et du coup le contenu même de ces informations – tout cela n'est, somme toute, que monnaie courante, si on ose dire.

Qui est encore assez naïf pour croire sérieusement que la presse est libre et l'information désintéressée ou tout simplement honnête ? Pas les hommes de télévision ou les journalistes en tout cas ! Ils sont les premiers à savoir qu'elles sont soumises aux lois du marché, c'est-à-dire, pour parler de façon plus crue, à la loi du fric et à la tutelle du pouvoir, les deux choses étant parfaitement compatibles, pour ne pas dire complémentaires, dans ce domaine comme dans tous les autres.

Elkabbach ne fut-il pas, par exemple, choisi par Balladur, à la veille de la dernière élection présidentielle ? Peut-être doit-il justement à l'échec de son parrain de voir ainsi s'étaler sur la place publique ses douteuses opérations avec Delarue, Nagui, ou Arthur. Son successeur fut un homme de cabinet, proche en son temps de Giscard d'Estaing, mais aujourd'hui proche de qui ? La seule chose que l'on puisse dire est qu'il est plus proche du sérail que du public, surtout des préoccupations populaires.

Quant au rapport avec l'argent, est-il besoin de souligner qu'il est déterminant. Car ce ne sont pas les besoins ni les choix réels du public qui sont pris en considération, mais ceux des annonceurs. Il ne s'agit plus de diffuser ce qu'il y aurait de mieux, de plus intéressant, de plus enrichissant pour le téléspectateur, mais ce qui aide à vendre telle marque de lessive. Une lessive qui lave sans conteste les cervelles des responsables de chaîne dont la préoccupation première est de faire de «l'audimat», mot barbare et magique qui détermine le prix auquel on fera payer la minute publicitaire.

Comme on a pu voir à cette occasion, *Dallas* n'est pas qu'une fiction. Même si le feuilleton télévisé à la française auquel on assiste n'est qu'une version soft de ce qui se passe dans d'autres milieux financiers, boursiers et industriels, où les sommes brassées sont d'une tout autre ampleur.

C'est vrai pour ce que l'on appelle le service dit public, tout comme pour le secteur qui s'affiche sans complexe comme privé. TF1 rapporte à Bouygues des milliards, sans que l'on s'indigne. Lui s'est payé une télé, rien qu'à lui, en signant un chèque de trois milliards. Il a du coup le droit de faire quasiment ce qu'il veut, y compris en trichant avec le cahier des charges.

On s'indigne lorsque cela concerne le secteur dit public, car là, il s'agirait de la responsabilité et de l'argent de l'État, disons plutôt de l'argent public. Certes il est tout à fait légitime que l'opinion publique ne considère pas comme normal que l'argent public, son argent, soit utilisé au service des intérêts privés. Il est tout à fait normal que ceux qui travaillent à France Télévision, avec des salaires bien plus proches du bas de l'échelle que des revenus des Delarue, Nagui et autres, s'insurgent contre cette situation. Mais en fait, dans ce domaine, cette opposition entre le secteur privé et le secteur public relève de la fiction.

En fait TF1 – et surtout Bouygues, mais c'est la même chose – bénéficie autant sinon bien plus de la manne de l'État que France Télévision. Pas forcément en vendant des images pas toujours digestes, mais en vendant du béton sous forme de stades, d'autoroutes, de Bibliothèque de France, encore moins digérables pour les contribuables. C'est avec cet argent qu'il s'est payé sa première télé, qui en retour lui procure encore plus d'argent. De son côté, ça n'est pas le souci du public, on le voit actuellement, qui guide les choix des responsables du secteur dit public. Et il n'en sera pas différemment avec le nouveau PDG, qui commande moins que ne commande le marché.

Il aurait fallu, nous dit-on à propos de cette affaire, plus de transparence. Oui, il faudrait la transparence dans le monde des affaires, dans ce monde de marchands qui domine à la télé comme partout. Un vrai contrôle et pas de simples audits, formule à la mode, réalisés par des sociétés spécialisées, anonymes, respectueuses des secrets commerciaux. Il faudrait le contrôle direct, sans tabou, des salariés, des usagers. En complément il faudrait imposer une totale publicité de toutes les transactions, de tous les contrats, des salaires et des avantages des mieux lotis. Pas seulement ceux des Delarue, Nagui et autres, mais aussi les comptes de Bouygues, de TF1, ceux de Thomson, Alcatel et de tous ceux qui équipent les chaînes.

Libérer les télés et la presse, ce serait les arracher aux lois du marché, briser les chaînes du fric. Et alors, alors seulement, on pourrait vraiment parler de service public.

Jean-Pierre VIAL

POUR LES RICHES, LES CADEAUX DU FISC N'ATTENDENT PAS

Alors que Juppé fait des promesses de baisse de l'impôt sur le revenu, son gouvernement vient de faire un cadeau royal, et pas en paroles, aux riches qui ont du capital à investir dans l'immobilier. Le 13 avril dernier, la loi paraissait au *Journal officiel*, faisant passer dans les faits cette réforme, sans attendre ni cinq ans, ni même cinq mois.

Qui achète un logement pour le louer a désormais la possibilité d'amortir son investissement comme un industriel amortit un investissement dans une machine-outil. L'État autorise le propriétaire en question à déduire de ses impôts 10% du montant de son investissement chaque année pendant quatre ans, puis 2% chaque année pendant vingt ans. Au bout du laps de temps en question, le propriétaire aura amorti 80% de son investissement grâce au fisc qui lui en aura fait la ristourne. Que faut-il faire pour gagner à ce «jackpot» ? Louer pendant neuf ans le logement en question, à un prix librement fixé. Dans la dixième année, l'heureux propriétaire peut même revendre librement le logement, en empochant le cadeau fiscal. Et plus on investit gros, plus celui-ci est important, bien sûr.

Voilà une réforme fiscale intéressante ! Mais comme on voit, le gouvernement préfère favoriser ceux qui ont déjà du bien.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

POUR LE MOUVEMENT D'ENSEMBLE

Mardi 4 juin, les travailleurs de France Télécoms font grève et manifestent, mercredi ce sont ceux de l'EDF-GDF ainsi que des usines d'armement, jeudi les cheminots auxquels pourraient se joindre certains fonctionnaires, tandis que ceux de la RATP sont appelés… de leur côté.

Comme déjà, les jours précédents, retraités puis enseignants, et même avant eux policiers, avaient été appelés à descendre dans la rue, les directions syndicales ont incontestablement attiré de nouveau les feux de l'actualité sur les problèmes des services publics et le mécontentement ou l'inquiétude des travailleurs de ce secteur.

Elles ont aussi démontré leur volonté de maintenir les divisions corporatistes. Car c'est cela aussi que cette succession de manifestations un jour après l'autre met en lumière.

Aux travailleurs et aux militants qui s'interrogeaient il a été répondu souvent, en particulier à la CGT, que c'était une manière de préparer le «tous ensemble», en commençant à mobiliser chaque secteur pour les faire converger plus tard. Toujours la vieille antienne, servie depuis des décennies! La grève de décembre, que les confédérations elles-mêmes ont contribué un temps à élargir, permet de la rechanter avec quelque crédibilité. Heureusement, cette grève a aussi permis à beaucoup, qui en étaient arrivés à penser qu'un mouvement d'ensemble ne se produirait plus, de reprendre espoir en sa possibilité.

La CGT Télécoms, sans doute aiguillonnée par le concurrent SUD qui a déposé un préavis de 3 jours, a bien dit finalement souhaiter «*une nécessaire mobilisation… avec l'ensemble des salariés, notamment le 6 juin*». Vague, timide, même pas vraiment un appel à se joindre aux cheminots ce jour-là. Tout juste pour permettre de prétendre l'avoir fait, au cas où des travailleurs poursuivraient, de leur propre chef, l'action les jours suivants. Ce n'est certes pas ainsi qu'on dessine un plan de mobilisation grandissante.

Et, en effet, qui peut penser que les travailleurs des Télécoms ou de l'EDF-GDF se mobiliseront plus parce qu'ils manifesteront l'avant-veille ou la veille et non pas jeudi avec les cheminots? Ou ceux de la RATP parce qu'ils sont appelés à se rassembler jeudi matin et non après-midi comme ceux de la SNCF?

La majorité des travailleurs ne poussent pas dans cette direction? Peut-être! Sans doute voient-ils d'abord les problèmes de leur propre corporation : le nouveau projet de statut des Télécoms adopté par le gouvernement il y a huit jours, la déréglementation de l'EDF-GDF qui va être discutée le 20 juin à Bruxelles ou le contrat de plan discuté par les députés la semaine prochaine. C'est bien normal. Ce qui l'est moins, c'est que leurs organisations syndicales, à peu d'exceptions près, ne mettent l'accent que sur cela.

Le rôle de ces organisations ne serait-il pas justement de montrer que, par-delà les formes particulières que prend forcément l'attaque de la bourgeoisie et de son gouvernement contre les travailleurs de telle ou telle entreprise, c'est bien toute la classe ouvrière qui est sous le feu, Télécoms comme EDF ou SNCF, public comme privé. Et en conséquence de militer, ouvertement, pour une riposte d'ensemble, pour un mouvement général seul susceptible de renverser le rapport des forces. Oui, de militer ouvertement, en attendant de pouvoir l'organiser. De militer aussi pour un programme de défense de toute la classe ouvrière, un plan d'urgence susceptible de changer la situation de l'ensemble des travailleurs, et du coup de chaque secteur particulier.

Les fédérations syndicales ont l'attitude inverse. N'ayant qu'un but, la concertation avec le gouvernement ou les patrons, l'œil rivé sur les prétendus intérêts de leur corporation quand ce n'est pas tout simplement leurs intérêts d'appareil, elles tentent d'imposer cette seule perspective aux travailleurs. On l'avait déjà vu en décembre quand les fédérations cheminots, et d'abord la CGT, qui avait été pourtant pendant trois semaines le fer de lance du mouvement d'ensemble, lui ont d'un seul coup tourné le dos, parce que le ministre leur avait promis une complète collaboration et de les consulter sur tous les problèmes de la SNCF à l'avenir. (Passons sur l'ironie de l'histoire qui veut que quelques mois plus tard seulement, les mêmes fédérations soient obligées d'appeler à une manifestation nationale parce que le nouveau contrat de plan de toute évidence s'élabore… sans elles. Si ce n'étaient les nouvelles menaces contre les cheminots, tous ceux qui se sont sentis abandonnés en décembre pourraient en rire).

Sur le plan politique, là où il devrait en principe être question des intérêts généraux du monde du travail, le Parti Communiste n'a l'œil rivé que sur les élections. Et le fait qu'on évoque aujourd'hui que celles-ci pourraient être avancées, même si cette rumeur est totalement infondée, n'est certainement pas fait pour changer sa politique. Un «plan d'urgence» pour la classe ouvrière, Robert Hue en a bien un; mais, indépendamment de son contenu déjà discutable, il est fait au mieux pour remplir ses professions de foi. Et encore, évidemment, si l'alliance avec le PS ne l'oblige pas à le mettre à la poubelle. En tout cas pas pour constituer l'objectif d'une mobilisation générale du monde du travail.

Dans cette situation il revient bien au courant communiste révolutionnaire et à ses militants de défendre non seulement un plan d'urgence qui soit un programme de défense des travailleurs. Mais de défendre aussi l'idée qu'un plan d'urgence, seul un mouvement d'ensemble peut l'imposer. Cela ne se fera pas par les seules luttes défensives de chaque corporation se limitant à ses prétendus problèmes particuliers. Cela ne se fera pas non plus grâce au nombre de députés de gauche ou communistes élus dans deux ans ou moins, quel que soit le programme qu'ils aient pu défendre, surtout s'ils ne l'ont fait que pendant ou pour la campagne électorale.

Le mouvement d'ensemble ou la grève générale ne dépendent pas des seuls communistes révolutionnaires. Mais il dépend d'eux de militer pour et de faire campagne pour, y compris dans les nécessaires rapports qu'ils établissent avec les autres courants ouvriers et leurs militants.

Jacques MORAND

Leur société

La réforme fiscale en préparation

NON AU NOUVEAU PLAN JUPPÉ!

Lundi 3 juin, Alain Juppé a annoncé la prochaine mise en œuvre de sa réforme fiscale. Il l'a fait avec une prudence remarquable, ne disant rien tout en laissant entendre que les impôts baisseraient dès 1997 et selon un «plan quinquennal». Il s'est bien gardé de donner des précisions, des chiffres, un échéancier des réductions et de leur nature, toutes choses qui l'engageraient un tant soit peu et surtout qui permettraient aux contribuables salariés de se rendre compte exactement et immédiatement de ce qui les attend. Probablement échaudé par les réactions déclenchées en novembre 1995 par, entre autres, l'annonce intempestive de la suppression éventuelle de l'abattement de 20% sur l'impôt sur les revenus de tous les contribuables, Juppé préfère aujourd'hui pratiquer le flou artistique. Les précisions sur la baisse en question, a-t-il dit, viendront au plus tôt le 15 septembre prochain.

Mais au-delà de l'annonce démagogique et vague d'une baisse pour 1997 des impôts sur les revenus, Juppé a quand même laissé entrevoir les grands axes de la réforme en question. Ils sont directement inspirés d'un rapport commandé par ses soins en avril dernier à un groupe de travail présidé par un certain Dominique de la Martinière, ancien directeur général des impôts, et ne laissent vraiment rien espérer de bon pour les contribuables salariés, chômeurs ou retraités.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, Juppé n'a rien précisé des prétendus allégements annoncés pour l'an prochain, sauf que l'étude en question prévoit par exemple l'abaissement progressif du taux supérieur d'imposition, de 56,8% à 50, voire 40%, ce qui signifie une diminution de l'imposition… des plus hauts revenus. Ce qui signifie aussi un manque à gagner pour le budget de l'État d'environ 50 milliards en cinq ans et que pour compenser, Juppé reparle des abattements trop nombreux dont bénéficieraient les salariés! Et d'expliquer que «*la simplification de l'impôt exige que certaines exonérations soient revues*». Les 20% d'abattement sur l'ensemble des déclarations des revenus imposables pourraient bien ressortir des tiroirs, de même que ceux liés à l'exercice de certaines professions pas toujours grassement rétribuées.

Autre grand volet de la réforme fiscale envisagée, celle concernant les cotisations maladie des salariés. Elles seraient, en cinq ans, remplacées par une cotisation maladie universelle ou CMU, déductible des impôts sur le revenu mais entraînant, selon les explications de Juppé lui-même, un risque de transferts de charges aux dépens des fonctionnaires et des retraités avec un élargissement de l'assiette de la CSG. Drôle de baisse des impôts!

Quant à la TVA, augmentée de deux points l'été dernier, elle pourrait revenir à son taux antérieur… en cinq ans et à condition que l'état des finances publiques l'autorise. Autant dire qu'il n'y faut pas compter et que cet impôt indirect particulièrement injuste, de même que celui sur les produits pétroliers, continuera à peser le plus lourdement sur les budgets des familles les moins argentées et les plus démunies.

Depuis un an et demi, pas moins de 100 milliards auraient été ainsi prélevés par le fisc sur la consommation des ménages. Et on voit aujourd'hui, avec ce nouveau projet de réforme, que derrière les verbiages imprécis de Juppé sur une prétendue baisse des impôts, il ne faut s'attendre qu'à de nouvelles ponctions, ouvertes ou déguisées…

Mais si Juppé a entouré d'autant de flou son annonce de réforme fiscale, s'il le fait en ce mois de juin si près de la période des vacances pour les entreprises, c'est aussi parce qu'il craint les réactions de la part de tous les petits contribuables, salariés, chômeurs, retraités. Et il n'est en effet pas dit qu'il ne doive pas remballer une nouvelle fois ses projets. Car au fur et à mesure qu'ils se préciseront, ils risquent de soulever la colère.

Lucienne PLAIN

L'ÉTAT MAUVAIS PAYEUR... QUAND IL S'AGIT DES TRAVAILLEURS !

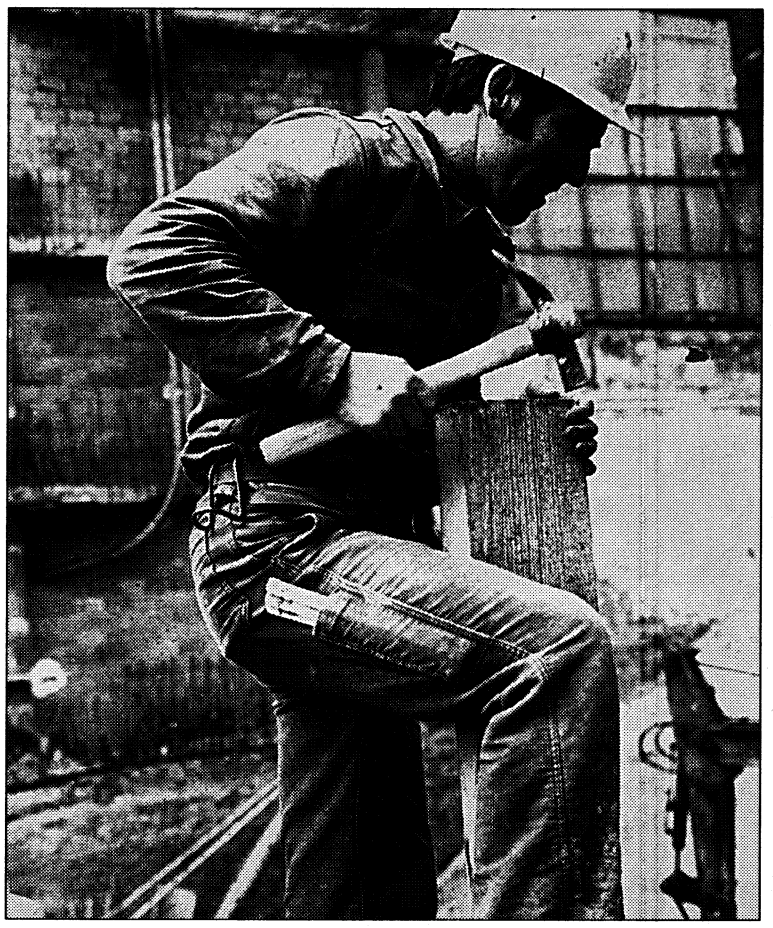
AFP

Interrogé par *Le Monde*, le 31 mai dernier, le ministre du Travail et des Affaires sociales Jacques Barrot a fait savoir que «*le dossier est à l'étude*». Le dossier dont il est question, c'est celui du versement de prestations sociales à des étrangers non ressortissants de la Communauté européenne, que l'État français refuse de leur verser. En toute illégalité et malgré plusieurs condamnations.

Ces étrangers-là, qui sont des dizaines de milliers, ne sont pas des sans-papiers. Ce ne sont pas non plus des immigrés clandestins. Ils n'ont pas de problème de carte de séjour. Ils ne sont pas retournés dans leur pays d'origine. Ils sont parfaitement en règle. S'ils ont gardé leur nationalité d'origine, ils ont souvent des enfants français et n'auraient pas volé une fin d'existence paisible.

En effet, ils ont souvent travaillé des dizaines d'années de leur vie active dans les grandes entreprises de ce pays, dans le bâtiment ou l'automobile notamment, et contribué, souvent à des postes de travail durs et pénibles, à la richesse et au patrimoine de ce pays. Mais aujourd'hui qu'ils sont devenus de vieux travailleurs, parfois handicapés, ou parfois sans ressources, l'État français refuse obstinément de leur verser aussi bien l'allocation adulte handicapé que le minimum vieillesse. La première allocation représente 3 992,35 F par mois. La seconde 40 707 F par an. Il n'y a pas de quoi se goberger, mais c'est encore trop pour l'État français.

Car il se trouve que ces prestations, qui représenteraient quelques centaines de millions de francs si elles étaient normalement payées, ne sont pas alimentées comme les retraites ou l'assurance-maladie par des cotisations sociales versées par les salariés eux-mêmes. L'une comme l'autre doivent être prises sur le budget de l'État. Des juristes, coupeurs de cheveux en quatre, ont volé au secours de l'État pour qu'il n'ait pas à les verser. Ils ont joué sur les mots, parlé d'«assistance sociale» et pas d'«assurance sociale» pour que l'État n'ait rien à verser.

Le code de la Sécurité sociale prévoit que le versement ne peut avoir lieu que «*sous réserve de la signature de conditions internationales de réciprocité*», ce qui écartait les ressortissants de certains pays. Et tous dans les faits, car l'État français ne respecte pas sa propre signature.

Pourtant, en 1990, le Conseil constitutionnel a déclaré toutes ces formulations non constitutionnelles car la Constitution «*garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé et la sécurité maternelle*». Mais l'État a continué à ne pas verser.

La Cour de Justice des Communautés Européennes de Luxembourg est intervenue à plusieurs reprises, en 1987, en 1991, en 1994, au nom cette fois du «*principe d'égalité*». L'État français a été invité à respecter les accords de réciprocité signés avec l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Turquie, mais il n'en a rien fait.

Finalement, la Cour de cassation a condamné la Caisse primaire d'assurance-maladie de Grenoble, pour avoir refusé de verser des prestations du Fonds national de Solidarité à un retraité algérien. Depuis, les associations de défense des travailleurs immigrés ou des travailleurs handicapés s'appuient sur ce jugement pour demander réparation et obtiennent chaque fois gain de cause. Au point qu'une très hypocrite circulaire ministérielle signée du directeur de la Sécurité sociale en date du 17 février dernier est venue expliquer que désormais les travailleurs algériens, marocains, tunisiens ou turcs toucheront leur allocation dès lors qu'ils entameront un recours en justice. Quant aux autres, ce sera toujours ça que l'État économisera sur leur dos.

Evidemment, l'État français mérite d'être bombardé de recours pour qu'il passe à la caisse jusqu'à ce qu'il se décide à arrêter ce scandaleux refus de paiement. Mais, en attendant, il a bonne mine le fameux «État de droit» dont on nous rebat les oreilles. Il est prêt à le piétiner pour gratter quelques centaines de millions sur le dos des travailleurs immigrés si méprisés dans cette société. Habitué à sabrer dans les budgets sociaux, il espérait peut-être que le climat xénophobe entretenu dans ce pays par la droite et l'extrême-droite suffirait à dissimuler cette exaction.

Pendant ce temps, bon an mal an, le grand patronat empoche de l'État 100 à 200 milliards de francs d'aides diverses. Pour cette échéance-là, les ministres ne disent pas comme Barrot a répondu au quotidien *Le Monde*, que le versement est «*à l'étude*». Ils ne se demandent pas, comme ce même Barrot, «*quand ce problème pourrait être réglé ?*», ils payent, souriants, avec l'argent qu'ils ont volé aux travailleurs !

Jacques FONTENOY

Manifestation du 1er juin à Marseille. AFP

Marseille : *MANIFESTATION CONTRE LES LOIS PASQUA-DEBRÉ*

À Marseille, le samedi 1er juin, 1100 personnes ont manifesté, du Vieux-Port à la Préfecture, en remontant la Canebière, pour s'opposer aux lois Pasqua-Debré contre les étrangers.

«*À bas les lois scélérates contre les étrangers, avec ou sans papiers*», ce slogan entre autres a résonné jusqu'à la préfecture. La population, même dans les riches rues commerçantes ne montrait pas d'hostilité, au contraire.

De nombreuses organisations politiques et syndicales dont Lutte Ouvrière avaient appelé à cette manifestation lancée par la CIMADE, le CISIA et la Ligue des droits de l'homme.

Le maire de Marseille, ministre de la Ville, avait prévu, quant à lui, de laisser un fonctionnaire pour recevoir ce même jour les manifestants qui demandaient le maintien d'un foyer pour chiens... Pour les manifestants opposés aux lois scélérates Debré-Pasqua contre les étrangers, en revanche il n'y avait personne.

Correspondant LO

Israël

LE RETOUR DE LA DROITE

Benjamin Netanyahou

AFP

C'est finalement Netanyahou, le chef de file du Likoud, qui a remporté les élections israéliennes. Pour quelques milliers de voix, le Parti Travailliste cède donc la place à la principale formation de droite. Pour la seconde fois dans l'histoire du pays, la droite revient au pouvoir. La première fois ce fut entre 1977 et 1992 sous les gouvernements Begin et Shamir.

Le camp de la « paix » aurait-il été défait? Ce qu'on a appelé «le processus de paix» va-t-il être abandonné? C'est en tout cas ce qu'ont laissé entendre bien des commentateurs, et les travaillistes eux-mêmes en Israël, dont la veuve de Rabin qui n'excluait pas de faire ses valises, tant elle ne se sentait plus chez elle dans un pays gouverné par la droite.

En effet, les déclarations de Netanyahou distillées durant la campagne électorale n'étaient pas très engageantes. Le leader du Likoud n'a cessé de développer une politique nationaliste et intransigeante vis-à-vis des Palestiniens comme en témoigne ce recueil de propos : «*Si je suis élu, je développerai les colonies juives à Hébron*». «*Assurément, nous entrerons à Naplouse ou à Gaza*». «*Nous entendons renforcer et développer les colonies en Judée-Samarie*» (Cisjordanie). «*Les colonies ne seront pas évacuées, il n'y aura aucune concession territoriale sur le Golan*»…

Mais du côté des travaillistes qui ont assumé jusqu'à présent le pouvoir, il n'y a pas eu seulement des déclarations, mais aussi des actes. L'opération dite «Raisins de la colère» qui s'est déroulée en avril dernier, avec ses bombardements intensifs et meurtriers au Liban était, à n'en pas douter, en partie destinée à l'opinion publique israélienne la plus réactionnaire. Pérès tentait de couper l'herbe sous le pied de son concurrent de droite en démontrant que les travaillistes savaient faire montre de fermeté et n'hésitaient pas à employer des moyens militaires à grande échelle.

Seulement, comme cela se passe bien souvent, à mener une politique que n'aurait pas réprouvé la droite, on fait aussi le lit de celle-ci. Netanyahou a certes bénéficié d'un retour du balancier politique vers la droite, mais en cela il a été aidé par son rival Pérès.

A se montrer toujours guerrier, Pérès a ainsi encouragé à sa droite des forces encore plus radicales sur ce terrain. Et il faut tout de même une sacrée dose d'aveuglement ou de cynisme pour percevoir les travaillistes comme des artisans de la paix. Ce sont eux qui – à l'exception de l'intervention israélienne au Liban en 1982 – ont mené toutes les guerres, celles qui se déroulèrent à la création de l'Etat d'Israël, celles de 1956, de 1967, de 1973 et plusieurs interventions au Liban. Et si les travaillistes ont finalement été contraints d'engager des pourparlers avec l'OLP de Yasser Arafat, ce fut simplement parce qu'ils ne purent vaincre l'Intifada, cette révolte des Palestiniens des Territoires occupés. Le «camp de la paix» n'a en fait jamais été celui de la gauche sioniste israélienne.

La « paix » menacée?

Les pourparlers avec l'Autorité palestinienne risquent-ils d'être gelés avec l'arrivée de la droite au gouvernement? Peut-être, mais peut-être pas plus qu'avec les travaillistes, eux-mêmes passés maîtres dans l'art de faire traîner les choses et qui ont gelé les pourparlers à plusieurs reprises. Mais plus que la couleur politique du gouvernement, ce sont avant tout les intérêts de la bourgeoisie israélienne et ceux de la puissance tutélaire américaine qui en décideront. Ainsi, il n'est pas dit que la bourgeoisie israélienne trouve son intérêt à bloquer les pourparlers, simplement pour satisfaire quelques milliers de colons religieux. Durant la campagne électorale, la bourgeoisie israélienne s'était en majorité déclarée favorable à Pérès. Elle a des raisons pour cela. Depuis le début des années 1990, l'économie israélienne connaît une croissance annuelle de 6 %. Dans le même temps, les investissements étrangers ont été multipliés par quinze. Cela est en partie la conséquence de la fin du boycott des produits israéliens par les pays arabes, à la suite des pourparlers de paix. Et comme les bilans et autres livres de comptes intéressent bien plus la bourgeoisie que la lecture du Talmud, c'est la recherche d'un cadre propice aux affaires qui l'incitera à peser d'une certaine façon sur la politique gouvernementale. Quant aux dirigeants américains qui, eux aussi, avaient soutenu Pérès, ils continueront sans aucun doute à peser pour un règlement des conflits en cours.

Ainsi, verra-t-on peut-être un Netanyahou conclure ce qu'avait ébauché Rabin et Pérès. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que la droite agirait ainsi. En 1979, ce fut Begin, lui aussi leader du Likoud, qui signa la paix avec l'Égyptien Sadate, sous les auspices du président américain d'alors, Carter. Et en échange de la reconnaissance d'Israël par l'Égypte, l'armée israélienne évacua le Sinaï au grand dam des colons.

Un recul pour toute la société israélienne

Seulement, s'il est possible que l'arrivée de la droite au pouvoir n'ait, à terme, que peu d'effet sur l'évolution des rapports entre Israël, l'Autorité palestinienne, la Syrie et les autres pays arabes – et bien que les délais soient de première importance pour les Palestiniens – le glissement à droite pèsera de façon certaine sur toute la population israélienne.

Le renforcement des partis religieux, qui forment la majeure partie de l'extrême-droite israélienne, ne peut qu'accroître l'arrogance des colons et des rabbins, et le poids que ceux-ci peuvent exercer sur toute la société, vis-à-vis des Palestiniens, mais aussi vis-à-vis des Juifs.

A quelques années de l'an 2000, un juif et une musulmane ne peuvent se marier en Israël; les avions de la compagnie El Al ne volent pas le samedi; les rabbins prohibent toute autopsie; les fouilles archéologiques se heurtent à des manifestations d'ultras; les écoles religieuses s'approvisionnant grassement sur les fonds publics poussent comme des champignons… Et gare aux contrevenants qui ne respectent pas les interdits religieux! Dans certains quartiers, c'est à coups de pierres qu'on leur rappelle les préceptes de la loi talmudique. Cela existe déjà, mais avec le renforcement des partis religieux, tout ce que la société compte de réactionnaires accentuera encore ses pressions moyenâgeuses.

De cela aussi, les travaillistes sont responsables. Ce sont eux ou leurs prédécesseurs qui ont cédé les premiers à la pression des religieux. Jamais il n'a été question pour ces «socialistes» de mécontenter les rabbins qui devenaient tout puissants en matière d'état civil ou d'enseignement par exemple. Et ainsi, au fil des années, tous les gouvernants, et en particulier ceux de gauche, ont permis aux religieux d'avoir un poids déterminant, alors que la majorité de la population n'était à l'origine nullement religieuse.

Une société, qui entend exister sans respect aucun pour les peuples environnants, forge par elle-même ses propres chaînes. Tant il est vrai qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Georges LATTIER

Italie

Le gouvernement Prodi s'installe

AUSTÉRITÉ « DE GAUCHE » AU PROGRAMME

Romano Prodi
AFP

Vendredi 31 mai, le gouvernement de Romano Prodi a obtenu la confiance devant la Chambre des députés italienne. Un peu plus d'un mois après les élections du 21 avril dans lesquelles elle a obtenu la majorité parlementaire, la coalition de «l'Olivier» s'installe ainsi au gouvernement. Mais cette «gauche», dont la principale composante est l'ex-Parti Communiste devenu PDS (Parti Démocratique de la Gauche), ne promet rien de bon à la classe ouvrière.

Prodi n'a pas laissé d'ambiguïtés quant aux mesures qu'il pourrait prendre. En Italie comme ailleurs – et même plus qu'ailleurs – l'objectif des gouvernements est de limiter le déficit du budget de l'État en faisant payer, par la population, les sommes énormes englouties dans le soutien au patronat et qui se traduisent par la plongée des comptes publics. Il y aura donc, a-t-il déjà dit, «*encore des sacrifices jusqu'en 1998*».

Puis le directeur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a parlé pour Prodi en déclarant, le jour même du vote de confiance, qu'il faut réduire le déficit de l'État d'encore quelque vingt-mille milliards de lires (environ 70 milliards de francs). Comment ? Pas tant par de nouveaux impôts, a-t-il dit, que par des coupes dans les dépenses, notamment les dépenses sociales. Car selon lui par exemple les dépenses de santé «*tendent à augmenter plus que le revenu*» et il va falloir revoir «*les critères qui règlent l'accès aux prestations*».

La personnalité de Prodi lui-même est parlante quant à ce qu'on peut en attendre : cet économiste démocrate-chrétien, ancien dirigeant de l'IRI (holding d'État qui coiffe le secteur public), a été encensé par les milieux financiers pour la façon dont il a conduit un certain nombre de privatisations. Mais il s'est entouré aussi dans son gouvernement de quelques personnalités du même genre. On trouve ainsi au ministère de l'Économie l'ancien Premier ministre et ancien gouverneur de la Banque d'Italie Ciampi, auteur de précédents plans d'austérité.

Pour donner une image d'incorruptibilité, Prodi a placé au ministère des Travaux publics Antonio Di Pietro, l'ancien juge des enquêtes sur la corruption dites des «mains propres», mais qui passe plutôt pour un homme de droite. Enfin, on trouve en bonne place nombre de ministres du PDS, en général venus de l'aile droite du parti, celle qui pendant des années a poussé pour la social-démocratisation accélérée de l'ancien PC : Walter Veltroni, l'homme du PDS qui se définit comme un «kennedyen» italien, ou Napolitano, le leader de la droite du parti qui hérite aujourd'hui du ministère de l'Intérieur.

Le gouvernement Prodi n'en a pas moins bénéficié des voix de toute la gauche ou presque : non seulement celles des élus de «l'Olivier», qui lui étaient acquises, mais aussi celles de «Rifondazione Comunista», la fraction de l'ex-PC restée «communiste» dans son étiquette. Il en manquait cependant une : Mara Malavenda, employée à l'usine Alfa-Fiat de Pomigliano d'Arco – près de Naples –, syndicaliste du «Cobas» (comité de base) local et élue sur les listes de «Rifondazione», a déclaré ne pouvoir voter la confiance à un gouvernement antiouvrier et antipopulaire comme celui de Prodi. Et de rappeler que Prodi, en tant que président de l'IRI, a été de ceux qui ont vendu l'Alfa (alors propriété de l'État) à Fiat pour une bouchée de pain.

Il est vrai que dès l'annonce qu'elle ne voterait pas la confiance à Prodi, Mara Malavenda avait été exclue du groupe parlementaire de «Rifondazione». Son secrétaire général Bertinotti, on le voit, ne plaisante pas avec la discipline… quand il s'agit d'apporter la caution de son parti à un gouvernement antiouvrier.

André FRYS

LUTTE DE CLASSE N°20
de mai-juin 1996 est parue

Au sommaire :

- **Proche-Orient : Israël et le problème libanais**
- **Russie :**
  - **Une campagne présidentielle sur fond de crise économique, politique et sociale**
  - **«Le marathon sanglant de la guerre en Tchétchénie»**
- **Italie – «L'Olivier» au gouvernement**
- **Nationalisme écossais et illusions régionalistes**
- **Hong Kong, à un an du retour à la Chine**
- **Tribune – Les syndicats SUD… Des militants de la CFDT changent d'adresse**

– Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres.

République tchèque

LA COALITION DE DROITE NE ROULE PAS SUR DU VELOURS

En République tchèque, le résultat des élections vient de montrer, comme dans les autres pays de l'Europe de l'Est, le mécontentent d'une partie au moins de la population contre la politique du nouveau régime en place.

Ici, elle l'a fait en votant surtout pour le Parti Social-démocrate de Milos Zeman qui, avec 26,44% des voix, quadruple ses voix par rapport aux élections de 1992. L'héritier du parti de l'ancien pouvoir, le Parti Communiste qui se dit «réformé», recueille plus de 10% des voix. Et, si le parti du Premier ministre reste majoritaire avec plus de 29% des voix, l'ex- et sans doute futur Premier ministre, Vaclav Klaus, va sans doute connaître quelques difficultés pour former un gouvernement, la coalition des partis de droite ne regroupant plus que 99 députés sur 200…

La coalition au pouvoir paraissait pourtant sûre de son fait en affirmant sur tous les tons que la «transition» vers l'économie de marché avait particulièrement bien réussi en République tchèque, que les «réformes» économiques, les privatisations, la restitution de leurs biens aux anciens propriétaires s'y étaient déroulées en douceur et avaient l'appui de toute la population.

Certes, la République tchèque est, parmi les ex-«pays de l'Est», le pays le plus anciennement industrialisé et le plus riche. Il l'était déjà avant la Seconde Guerre mondiale et l'est resté. Et cela a permis au nouveau pouvoir d'effectuer les changements économiques sans trop s'en prendre à la population.

Mais il faut croire – en tout cas le résultat des élections semble le montrer – que c'est plus l'apparence que la réalité, au moins pour une partie de la population. Et on comprend que celle-ci s'inquiète des projets affichés par la coalition au pouvoir, comme la réforme de la protection sociale ou le «dégraissage» des usines privatisées !

S.F.

TRÈS GRANDE BIBLIOTHÈQUE

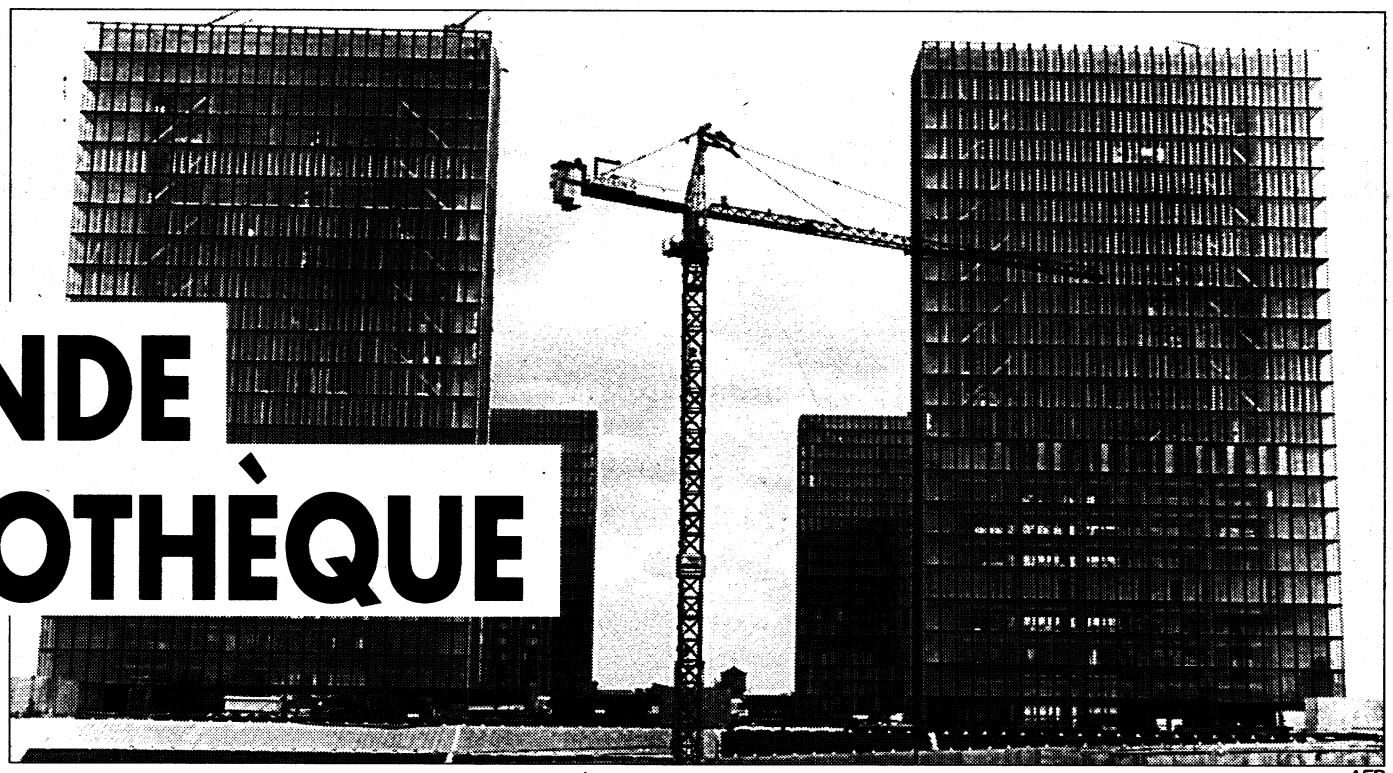

AFP

ET TRÈS GROS POTS-DE-VIN

Voilà un an et demi que la justice enquête sur les comptes du chantier de la Très Grande Bibliothèque, appelé maintenant « Bibliothèque de France» qui a coûté cinq milliards. Et le juge va de découverte en découverte. Vu les sommes en jeu, la compétition pour obtenir les marchés à la suite des appels d'offre de l'État aurait été truquée. Bouygues aurait par exemple bénéficié, avant même l'appel d'offre, de la copie d'un document confidentiel sur l'avant-projet concernant le gros œuvre. C'est du moins ce qu'affirme un intermédiaire qui reconnaît que son rôle était de donner « des tuyaux » permettant d'arracher le marché. Un ingénieur d'un bureau d'études a reconnu de son côté avoir remis le document en question à cet intermédiaire, gratuitement dit-il, et il a été mis en examen. Bouygues est soupçonné d'avoir versé un million et demi de francs via la Suisse à cet intermédiaire en échange du document et peut-être d'autres « services ». L'ampleur du pot-de-vin, si cela est confirmé, est évidemment à mettre en rapport avec les bénéfices que Bouygues a pu tirer du chantier. L'argent de l'État, et donc des contribuables, n'a pas seulement servi à payer les travailleurs du bâtiment pour qu'ils construisent la bibliothèque en question mais il a permis à Bouygues de réaliser une opération si juteuse qu'il est soupçonné d'avoir versé un royal pourboire à celui qui lui a permis de décrocher la commande.

Il en est de même pour Matra, concernant cette fois l'équipement téléphonique de cette bibliothèque; Matra aurait versé 150 000 F au même intermédiaire pour pouvoir emporter le marché. Le directeur commercial de la branche communication de Matra a ainsi été mis en examen le 15 mai dernier pour corruption, abus de confiance, faux et usage de faux et il a été écroué.

Mais on n'en est, semble-t-il, qu'au début de l'affaire car les soupçons se portent maintenant sur d'autres intermédiaires qui sont restés plus discrets mais qui pourraient bien être hauts placés, dans les ministères et parmi les politiciens.

En fait, il ne s'agit là que du fonctionnement ordinaire du système. Les chantiers ouverts par l'État, ou ses commandes laissent aux entreprises concernées une marge bénéficiaire qui ressemble souvent à une véritable subvention. Et il n'est guère étonnant qu'elles soient prêtes à payer d'importants pots-de-vin, largement récupérés ensuite, pour arracher les commandes. Quelques intermédiaires et politiciens se sucrent ainsi au passage.

Mais ce sont au bout du compte les contribuables qui font les frais de tout cela. L'État pourrait embaucher lui-même directement les travailleurs du bâtiment, par exemple, pour construire ce dont il a besoin, ou se faire livrer au prix coûtant les équipements nécessaires. L'argent public ne servirait plus alors à subventionner les rois du bétons ou de la communication, à verser de juteux profits aux entreprises, ni à payer des pots-de-vin à des intermédiaires et des politiciens. Il pourrait peut-être en revanche servir à embaucher dans des emplois utiles.

Mais le rôle de l'État, dans cette société c'est d'être au service des riches, de les subventionner sans compter, quitte à vider les caisses publiques, à augmenter les impôts de la population laborieuse, à licencier par dizaines de milliers des travailleurs des services publics, pour pouvoir toujours et encore faire des largesses au grand patronat.

Pour arrêter ce scandale, il faudra bien que les travailleurs aillent mettre leur nez dans les livres... de comptes, non seulement de la Très Grande Bibliothèque, mais de l'État et de toutes les grandes entreprises.

Dominique CHABLIS

Parc immobilier de la Ville de Paris

UN GESTE EN FAVEUR... DES PRIVILÉGIÉS

La Ville de Paris vient d'annoncer la mise en vente au coup par coup ou par immeubles entiers de 319 appartements de son domaine privé. Parallèlement 149 autres devraient être transférés à des organismes relevant du secteur social.

Cette annonce fait suite aux scandales soulevés par l'utilisation qui était faite de ce parc immobilier, attribué dans bien des cas à des hommes politiques et des hauts fonctionnaires proches de la majorité moyennant des loyers dérisoires. A ce propos, Juppé et son fils s'étaient récemment retrouvés au premier rang des polémiques.

Bien que présentée comme une mesure d'assainissement, la décision de la Mairie de Paris, avec à sa tête Jean Tibéri, ne fera pourtant pas illusion. D'abord parce qu'elle ne concerne qu'une petite partie d'un parc immobilier privé, évalué à 2249 locaux, dont 1389 appartements. D'autre part, la mise en vente de la plupart des appartements concernés ne se fera qu'au fur et à mesure de leur libération; pas question d'expulser ces hauts personnages et ces fils à papa comme de vulgaires péquins!

Quant à la répartition entre les logements vendus et les logements transférés au secteur social, elle ne doit rien au hasard non plus : la plus belle part du gâteau – par le nombre d'appartements concernés et par leur localisation dans les 4e, 5e et 6e arrondissements – est réservée à une clientèle fortunée et aux affairistes de l'immobilier. Le mode de vente retenu – les enchères – va d'ailleurs dans le même sens : les prix de départ sont annoncés en dessous des prix couramment pratiqués et comme le marché immobilier parisien est en crise, les enchères devraient rester limitées.

Cette privatisation a donc toutes les chances de se solder par une nouvelle bonne affaire pour les privilégiés qui occupent déjà les lieux comme pour ceux qui aspirent à en devenir propriétaires à bon compte. C'est d'ailleurs dans la logique de la politique menée à Paris par Chirac hier et Tibéri aujourd'hui.

R.M.

Péchiney Électro Métallurgie
Marignac (Haute-Garonne)

GRÈVE CONTRE LA MODULATION DES HORAIRES

Depuis le 22 mai, c'est la grève à l'usine Péchiney Électro Métallurgie (PEM) de Marignac en Haute-Garonne, qui emploie 250 travailleurs à la production de magnésium et de ferro-silicium. Cette fonderie constitue la dernière entreprise de taille importante du canton de Saint-Béat, au pied des Pyrénées. Et depuis des années, la direction du trust Péchiney laisse vieillir cette usine en procédant à des réductions d'effectifs continuelles sous forme de plans FNE.

Pour augmenter son profit, la direction a réussi à imposer en 1993 son droit à moduler les horaires de travail sur l'année. Ainsi, à la production de ferro-silicium, d'avril à octobre, les travailleurs subissent un train d'enfer dans des conditions particulièrement pénibles de chaleur, de bruit, de poussière et de danger permanent. Par contre, en hiver, la direction impose aux travailleurs la récupération des heures supplémentaires (jusqu'à 240 heures) effectuées l'été, faisant ainsi l'économie à la fois du surcoût représenté par la facture d'électricité en période hivernale (les fours sont d'énormes consommateurs d'énergie) et du paiement des heures supplémentaires. La vie des travailleurs est ainsi entièrement soumise à la course au profit du trust Péchiney.

À la production de magnésium (qui concerne la moitié de l'effectif), la direction décide chaque année de mettre en œuvre ou pas cette modulation, selon qu'elle estime que le cours mondial du magnésium compense ou pas le surcoût en électricité lié à la production hivernale. Chaque fois que cette modulation a été mise en place, cela a provoqué des protestations. Et cette fois, l'annonce de la modulation pour l'été à venir a déclenché la grève dans ce secteur.

Les travailleurs en ont ras-le-bol des heures supplémentaires non payées, et des jours fériés travaillés et payés comme des jours normaux. D'autant plus que cette année, la prime liée à la modulation passe de 6000 à 1500F. Les travailleurs en grève et l'intersyndicale CGT-CFDT réclament aussi l'embauche des ouvriers en CDD et des intérimaires, dont certains sont dans l'usine depuis des années. Ceux-ci risqueraient d'ailleurs d'être licenciés avec la suppression, liée à cette modulation, de la 5e équipe.

Devant la détermination des grévistes, le patron a tenté d'arrêter complètement les fours mis en veille par les grévistes, ce qui constitue une menace directe de mise en chômage technique, voire de fermeture de site, étant donné les difficultés à remettre en marche la production après un tel arrêt. Ce chantage n'a pas fonctionné et le jeudi 30 mai, lorsque la direction a assigné au tribunal les 17 salariés qui forment le «piquet de sécurité» devant les fours, toute l'usine s'est mise en grève pour aller au tribunal. Celui-ci a débouté la direction de sa demande, à la satisfaction des travailleurs, et a nommé un médiateur.

Le lundi 30 juin, le patron ne voulait toujours rien entendre, et les grévistes se préparaient à bloquer l'usine toute entière.

Après 12 jours de grève, les grévistes étaient donc toujours aussi déterminés à s'opposer aux conséquences de cette politique de modulation des horaires, qui sacrifie les conditions de vie et de travail, ainsi que les salaires des travailleurs, pour le plus grand profit du trust Péchiney et de ses actionnaires. Les «sacrifices», c'est bien à ces derniers qu'il faut les imposer!

Correspondant LO

La semaine d'action de la fonction publique,

TOUS LES PROBLÈMES RESTENT POSÉS

Après les journées du 4 juin (France Télécom) et du 5 juin (Défense, EDF-GDF, Elf-Aquitaine), celle du 6 juin concernait en particulier les cheminots appelés à manifester (avec les fonctionnaires et les travailleurs de la RATP en région parisienne) pour «la défense du service public» en général et «pour faire pression» en particulier sur les débats à l'Assemblée nationale, concernant l'avenir de la SNCF. Ce jour-là, les syndicats CGT, CFDT, FO, Sud et CFTC appelaient les cheminots à manifester même s'il n'y avait pas d'appel à débrayer.

Le fait est que les problèmes restent entiers depuis la fin de la grève de novembre-décembre 1995, aussi bien à la SNCF que dans les autres entreprises du secteur public d'ailleurs.

A la SNCF en particulier, la signature du contrat de plan entre l'État et le conseil d'administration de l'entreprise est toujours à l'ordre du jour. Les problèmes liés à la réduction de son endettement (frisant aujourd'hui les 200 milliards), à la recherche de la rentabilité au prix des réductions d'effectifs et du blocage des salaires; les mesures d'économie se traduisant par le projet de fermeture d'au moins 6 000 kilomètres de lignes, les restrictions en matière d'entretien des installations et des matériels, etc.; tout cela reste inscrit dans les projets gouvernementaux. Et c'est aussi pourquoi les cheminots et tous les travailleurs de la fonction publique ont tout intérêt à être le plus nombreux possible, dans la rue, démontrant au gouvernement et à leurs directions respectives qu'ils n'ont pas baissé les bras depuis la fin de l'an dernier.

Car c'est seulement par leur mobilisation qu'ils peuvent empêcher les dirigeants de la SNCF, RATP, EDF-GDF, France Telécom et autres de réaliser leurs projets aux dépens des travailleurs.

L.P.

AFP

LA JOURNÉE DU 4 JUIN À FRANCE-TÉLÉCOM

La journée de grève du 4 juin à France Télécom, contre le projet de loi de privatisation partielle de l'entreprise, a été un peu moins suivie que la précédente journée, celle du 11 avril : entre 35 et 40% de grévistes au plan national, au lieu de 45-50%.

Cela ne nous a pourtant pas empêchés de nous retrouver à plusieurs milliers à la manifestation parisienne, une manifestation dynamique, de la même ampleur que celle du 11 avril. Tous les participants sont tombés d'accord pour faire grève à nouveau jeudi 6 et se joindre à la manifestation des cheminots et des autres travailleurs du secteur public, quelques-uns envisageant y compris de ne pas reprendre le travail d'ici là.

Néanmoins, le sentiment est largement répandu aujourd'hui que la réforme du statut de France Télécom est, en fait, déjà en grande partie derrière nous. La loi de privatisation partielle a été adoptée par les ministres, et elle n'a plus à passer que par les formalités parlementaires. Les employés ont conscience d'avoir affaire à forte partie, vu les gros appétits financiers qui sont en jeu, dont les gouvernements successifs se sont fait les serviteurs zélés depuis près de 20 ans, de plus en plus pressés au cours des derniers mois.

Mais ce ne sont pas les promesses que le gouvernement a faites, avec beaucoup de publicité, quant au maintien de nos garanties de fonctionnaires et nos retraites qui inspirent confiance pour notre avenir. Peu nombreux sont ceux qui y croient.

Cela dit, France Télécom semi-privatisée ou pas, le problème restera pour l'essentiel le même pour les travailleurs. Il faudra de toute façon lutter contre les attaques qui nous visent, tout comme tous les autres travailleurs du secteur public ou du privé. Et c'était déjà vrai depuis longtemps.

À 150 000 sur toute la France, nous ne sommes pas sans armes. A condition d'être déterminés à nous servir ne serait-ce que de notre nombre. Et, de ce point de vue, que l'entreprise soit dite «publique» ou société anonyme, rien n'est joué pour l'avenir.

Correspondant LO

TVO (Val-d'Oise)

CHAUFFEURS DE BUS EN LUTTE

TVO (Transports du Val-d'Oise) est la compagnie privée de transports en commun qui dessert Argenteuil et la vallée de Montmorency. Pour cette entreprise de 275 salariés, les affaires marchent : 225 millions de bénéfices en 1995 dont plus de 80 millions pour les actionnaires ; 5,8% d'augmentation pour les salaires de la direction !

Mais pour les travailleurs de l'entreprise, la direction ne propose que 2,2% d'augmentation pour 1996. Elle a par ailleurs décidé de compter la tenue des conducteurs comme avantage en nature figurant donc sur la fiche de paie et imposable. C'est non seulement culotté, mais c'est aussi une remise en cause de la convention collective des transports urbains.

Les travailleurs craignent d'ailleurs de ne plus relever de cette convention collective nationale des transports urbains, obtenue par les salariés de TVO en 1979 ; auparavant ils relevaient de la convention collective des routiers, moins favorable.

Depuis le 5 mars donc, les chauffeurs de bus et une partie du personnel d'entretien des cars font grève une journée par semaine pour une augmentation des salaires de 2,7% mais surtout contre la taxation sur la tenue et pour obtenir un engagement écrit de la direction sur le maintien dans la convention collective des transports urbains. Ils en sont à leur 14e jour de grève suivie à plus de 90% et leur volonté demeure intacte, malgré les pressions et menaces de sanctions de la direction.

Hutchinson (Châlette-sur-Loing, Loiret)

MENSONGE TOTAL SUR L'ENVIRONNEMENT

Total s'est offert trois pages de publicité dans le journal *Le Monde* daté du 30 mai. Sur une pleine page la question clé est posée : « *Une compagnie pétrolière doit-elle dégrader l'environnement pour assurer son profit ?* ». Suivent deux pages qui vantent le comportement exemplaire du groupe quant au respect de l'environnement. Sont données en exemple l'usine de retraitement de gaz d'Aguada Pichana et la plate-forme offshore d'Hidra, en Argentine.

Difficile d'aller vérifier, le voyage ayant été réservé à une palette d'actionnaires-témoins. Mais les habitants de la cité ouvrière, voisine de l'usine d'Hutchinson (le secteur caoutchouc du groupe) à Châlette, peuvent témoigner que du linge étendu propre sur le fil est retrouvé taché de noir.

Ça leur fait une belle jambe de savoir qu'ils peuvent toujours aller étendre leur linge en Terre de Feu, là où, dit la pub, « *Total respecte la flore, la faune... et l'humain* ».

Correspondant LO

Crompton (Oissel, Seine-Maritime)

DES LICENCIEMENTS QUI NE PASSENT PAS

Dans cette usine de la chimie, depuis plusieurs années les licenciements économiques sont la règle. À chaque fois, la direction de Crompton-Oissel prétexte des difficultés dans le marché des colorants. Pourtant en 1995, elle annonçait des bénéfices importants pour 1994 et dernièrement, elle proclamait haut et fier, par une note de service à l'ensemble des ouvriers, le rachat du groupe Uniroyal.

Aussi, lorsqu'il y a quelques jours on apprenait huit nouveaux licenciements économiques, ce fut le coup de colère. Quatre des ouvriers de la station d'épuration, visés par les licenciements, décidaient de se mettre en grève le jeudi 30 mai soutenus par l'ensemble des ouvriers et occupaient la station, bloquant toute l'usine. Le vendredi 31, c'est toute l'usine qui était en grève.

Le patron convoquait alors deux comités d'entreprise extraordinaires dans la journée et, sans revenir sur les licenciements, annonçait une indemnité supplémentaire de départ de 40 000 F pour les moins de 45 ans, 45 000 F au-dessus, plus une de 8 500 F pour un enfant, 12 000 F pour deux et un complément de maintien de salaire six mois après le départ. Il promettait en outre des aides payées par l'entreprise pour ceux qui seraient amenés à déménager.

Les grévistes ont accepté ces propositions et la grève s'est arrêtée vendredi soir 31 mai. C'est la première fois depuis bien longtemps que l'on voit un tel mouvement dans cette usine !

Correspondant LO

Chômage

UN BILAN TRUQUÉ

Avec une baisse de 0,5% du nombre de chômeurs par rapport à mars où les données officielles faisaient apparaître une baisse de quelque 0,1%, le gouvernement ose parler d'un recul du chômage.

Le changement de mode de calcul du nombre de chômeurs qui, depuis plusieurs mois, exclut de cette catégorie les demandeurs d'emplois effectuant plus de 78 heures par mois, a eu, sur le plan des statistiques au moins, une certaine efficacité. Mais il ne change pas la réalité : si l'on s'en tenait à l'ancien mode de calcul on s'apercevrait que le nombre de chômeurs n'a jamais cessé de croître, ni en mars, ni en avril.

La presse rapporte que le ministère du Travail se garde de tout optimisme inconsidéré. Selon lui, l'été ne devrait pas être porteur de créations d'emplois. D'autant moins, sans doute, que de nombreux plans de suppressions d'emplois sont annoncés dans diverses grandes entreprises comme Renault ou Peugeot, par exemple. Sans compter les réductions d'effectifs dans le secteur public que laissent présager les restrictions budgétaires.

Et les truandages statistiques et autres manœuvres destinés à camoufler la situation ne calmeront certainement pas les inquiétudes et le mécontentement des travailleurs sur lesquels pèsent de plus en plus lourdement les conséquences du développement du chômage.

Télécom (Marseille)

LES BASSES ET PETITES MANŒUVRES D'UN CHEF DE CENTRE

Avant la privatisation de France Télécom, c'est la réorganisation ou plutôt la désorganisation qui bat son plein.

Ainsi à Marseille, du jour au lendemain, sans avertissement, certains bureaux sont déménagés et remplacés par d'autres devant le personnel consterné. À la question de l'ancien titulaire du bureau qui demande où il ira, la réponse est invariable : « *On verra...* »

Dans le service qui s'occupe des « professionnels », c'est-à-dire des clients importants, deux employés sur sept sont maintenus à leur place. Les autres sont envoyés à l'autre bout de Marseille sans que personne leur ait demandé un semblant d'avis.

Des bureaux destinés à recevoir la clientèle et dont l'agencement avait été soigné sont purement et simplement démolis.

Dans un autre service, le chef de centre annonce des suppressions de postes en laissant planer l'incertitude de manière à laisser à chacun un petit espoir. Mais s'il a pris des gants c'est qu'il avait aussi besoin que ce service tourne sans à-coups pendant encore un mois.

Toutes ces manœuvres sont-elles destinées à semer l'inquiétude parmi le personnel afin d'empêcher toute réaction ? C'est fort possible.

Mais, si chacun sait bien que le compte à rebours de la privatisation a commencé, le mécontentement qui ne devait pas s'exprimer et qui avait épargné jusqu'alors de nombreux employés finit, lui, par s'étendre et par se montrer.

Correspondant LO

Renault (Flins)

Variabilité des horaires

LA DIRECTION VEUT NOUS «FLEXIBILISER»!

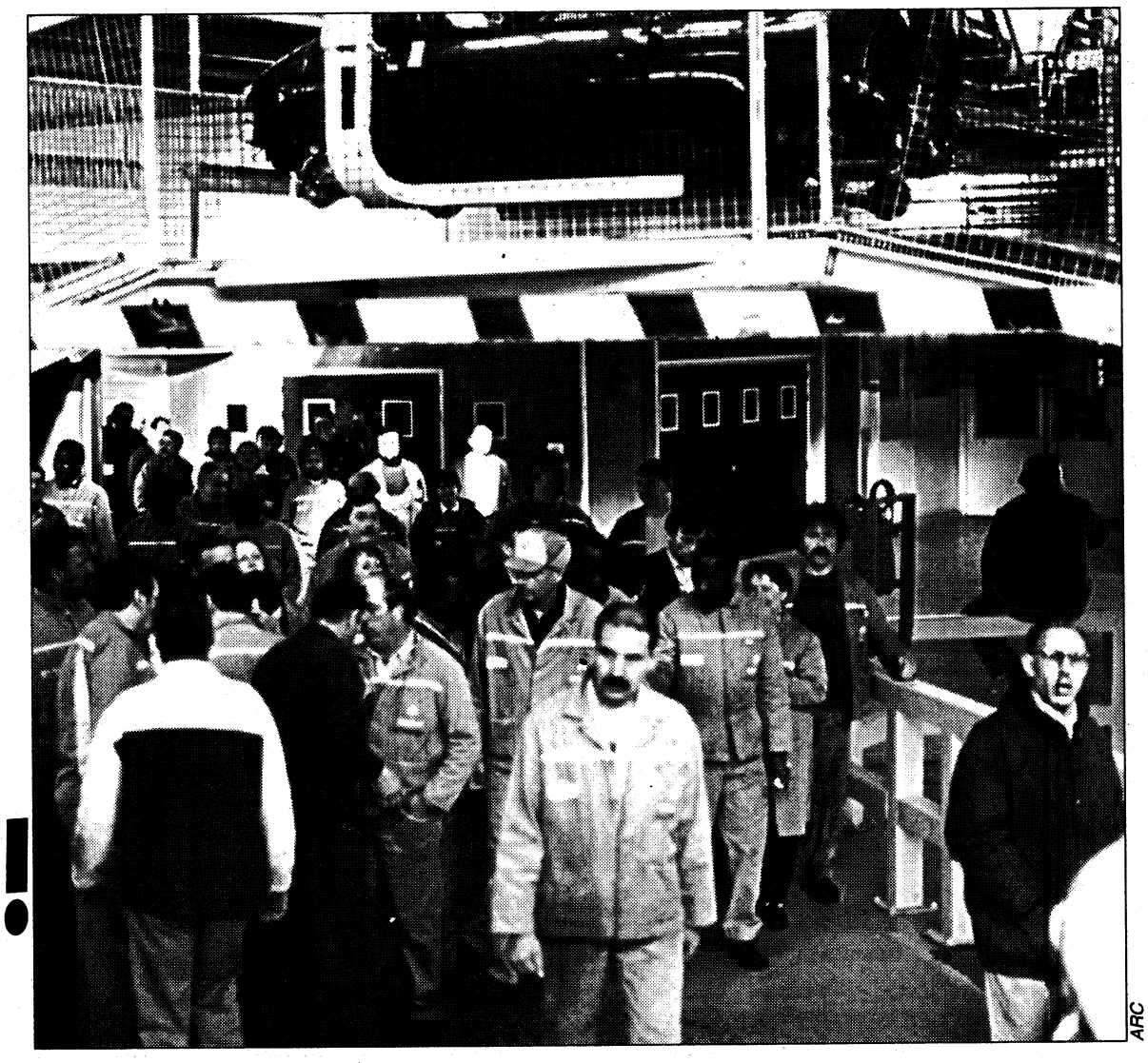
ARC

Lundi 20 mai à Renault-Flins, on a appris que le syndicat FO de l'entreprise venait de signer l'accord sur la variabilité qui prendra effet en septembre. Dans l'usine, la nouvelle a déclenché un tollé général; concrètement l'accord rajoute, à une journée continue et sans temps de repas, 30 minutes de travail en équipe du matin et 5 minutes en équipe d'après-midi.

Amortir les à-coups... avec les stocks, ou avec les horaires?

Voilà des mois que la direction multiplie les pressions pour faire passer son projet. Le prétexte est de pouvoir faire face aux variations du marché automobile... mais au moindre coût pour elle bien entendu. Autrefois bien sûr, pour répondre aux demandes plus fortes à certaines périodes de l'année, elle jouait sur les stocks de voitures et pas – ou peu – sur les horaires de travail. Mais depuis des années, c'est la politique du stock zéro et de la production en «juste à temps».

Cela a valu aux travailleurs de Flins des heures supplémentaires, des samedis travaillés, pour compenser les pannes ou répondre à une demande plus forte. Mais cela ne suffisait pas à la direction qui voulait la possibilité légale de nous faire travailler ou chômer quand elle le souhaite, et sans dépenser un sou de plus. En somme, son rêve est de pouvoir nous traiter nous, les travailleurs, comme elle traitait son stock de voitures...

Elle en a donc tenté, des manœuvres! En quelques années, on aura expérimenté trois horaires différents. Avec les anciens horaires (avant 1993), on faisait 8h20 de présence à l'usine – sauf le vendredi où l'on faisait une heure de moins –, mais avec une coupure qui nous permettait de manger un vrai repas, midi et soir. Mais il y a trois ans, elle a créé une équipe de nuit partielle aux horaires aberrants (de 20h18 à 2h18, et deux heures de plus le vendredi) et réduit le temps de présence effectif des équipes de jour par un artifice, en rejetant le temps de repas en fin de poste.

Ainsi, non seulement grâce aux trois équipes les installations de l'usine tournaient pratiquement sans interruption pendant presque vingt heures par jour, mais il n'y avait plus d'arrêt de production pour le temps de repas. D'autre part, la plupart des travailleurs des équipes de jour rentraient chez eux le travail fini, au lieu de s'attarder ensuite à la cantine... et du coup la direction a pu fermer un certain nombre de cantines et diminuer encore ses frais!

Période «basse» mais temps de travail en hausse!

Mais voilà qu'aujourd'hui la direction a décidé de supprimer l'équipe de nuit partielle. En période dite «basse» (du point de vue de la demande du marché, pas du point de vue des horaires de travail!), cela se traduirait par un nouvel horaire qui imposerait de nouveau pratiquement le même temps de présence à l'usine qu'il y a quatre ans, mais sans réinstaurer pour autant un temps de repas : ce serait uniquement du temps travaillé!

Beaucoup de travailleurs ont été longs à comprendre exactement le projet de la direction. Il faut dire qu'en multipliant les projets et les pressions, la direction noyait le poisson ou essayait de faire croire qu'il y avait là quelque chose à gagner. Théoriquement, ce temps travaillé supplémentaire sera versé dans une banque d'heures et pourrait nous servir à prendre des jours de congé. Or, non seulement le calcul sera difficile à vérifier, mais surtout les jours ainsi économisés serviront à compenser les jours chômés imposés par la direction! On travaillera plus sans être payé plus (les heures supplémentaires n'existeront plus sur la feuille de paye), on fera en deux équipes la production de trois, avec une augmentation des cadences... et enfin la direction n'aura plus à indemniser les jours chômés!

Il existe bien aussi, sur le papier, des «périodes hautes» (toujours du point de vue de la demande du marché), dans lesquelles la direction se réserverait de revenir au fonctionnement en trois équipes, avec des temps de présence un peu moindres. Mais on peut se demander s'il y aura vraiment de telles périodes... puisque la direction espère bien pouvoir faire avec les horaires de «période basse» une production de «période haute»!

Mécontentement, «période haute»!

La signature de FO au bas de ce projet a donc été le déclic : furieux ou dégoûtés, on ne parlait plus que de cela à l'usine. Ces nouveaux horaires, en production, cela signifiera 7h40 de chaîne sans repas, juste des pauses de 10 ou 14 minutes qui ne permettent que d'avaler un sandwich. Et encore faut-il qu'il n'y ait pas la queue au point de distribution ou qu'on n'ait pas tout l'atelier à traverser, sinon, on «coule», et il faut courir pour rattraper le retard.

Et puis pour ceux qui habitent loin, et il y en a, cela veut dire partir à 4h du matin et attendre le retour chez soi, vers 14h15, pour déjeuner. C'est aussi dans l'usine une vie de fous où on arrive, on se dit bonjour et on ne se voit plus : la suppression du temps de repas, c'est aussi la fin d'une certaine vie collective, d'un moment où les travailleurs de l'usine pouvaient se retrouver et avoir l'occasion de parler entre eux.

Toutes ces raisons de mécontentement ont refait surface tout d'un coup, pas assez fort cependant pour que le débrayage proposé par la CGT soit suivi. Mais c'est en septembre que le nouvel horaire doit être appliqué; c'est encore loin, on a le temps de discuter, et la direction commence à accumuler contre elle un stock de rancœurs qui, comme ses horaires, ne variera certainement pas à la baisse.

Correspondant LO

LES GRÈVES DE JUIN 1936 ET LE FRONT POPULAIRE

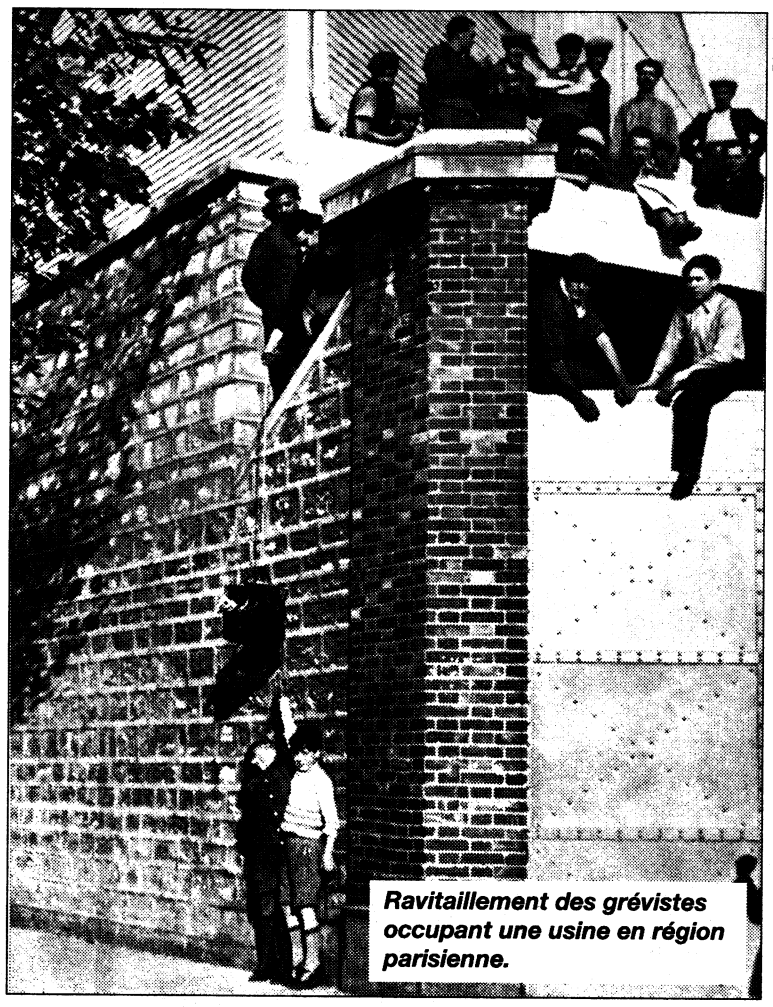

Ph Arc.

Ravitaillement des grévistes occupant une usine en région parisienne.

Les partis de gauche ont entretenu l'image de Juin 36 grande fête dont les conquêtes – congés payés, 40 heures, etc. – seraient à mettre à l'actif du «Front populaire», l'Union de la gauche de l'époque. En fait c'était le contraire. Selon l'expression, imagée mais juste, de Blum lui-même, la grève avait «*frappé le gouvernement au visage comme un soufflet*». Les partis ouvriers et le PC – le plus influent dans la fraction la plus combative de la classe ouvrière – ont tout fait pour éviter que le mouvement se transforme en une menace contre le système capitaliste.

Ph Arc.

Terrassiers en grève.

Il est significatif, par exemple, qu'aucun des acquis de la grève, ceux obtenus par les accords de Matignon (salaires relevés, délégués ouvriers) ou ceux ensuite votés par le Parlement (les 40 heures, les congés payés et les conventions collectives), ne figurait dans le programme du Front populaire.

Trotsky écrivait le 9 juin 1936 : «*Le déclenchement de la grève est provoqué, dit-on, par les «espoirs» que suscite le gouvernement de Front populaire. Ce n'est là qu'un quart de vérité, et même moins. S'il ne s'était agi que de pieux espoirs, les ouvriers n'auraient pas couru le risque de la lutte. Ce qui s'exprime avant tout dans la grève, c'est la méfiance ou tout au moins le manque de confiance des ouvriers, sinon dans la bonne volonté du gouvernement, du moins dans sa capacité à briser les obstacles et à venir à bout des tâches qui l'attendent. Les prolétaires veulent «aider» le gouvernement, mais à leur façon, à la façon prolétarienne.*»

Le mouvement gréviste de juin 1936 arrivait à un moment de crise grave du régime bourgeois.

Les travailleurs, bien loin des calculs des appareils, se hissèrent sur le devant de la scène. Ils avaient le sentiment de prendre leur revanche sur tout ce que le patronat leur avait fait subir depuis des années.

L'occupation massive des lieux de travail, l'extension spontanée de la grève aux catégories les plus exploitées, ayant peu ou pas de traditions d'organisation ; les grèves d'ouvriers agricoles en France et en Algérie ; le soutien que presque partout les grévistes obtinrent des petits commerçants, des artisans ; la sympathie qu'ils inspirèrent dans de larges couches de la population ; la volonté exprimée de certains grévistes de se préparer à faire fonctionner eux-mêmes leurs usines ; tout cela montrait qu'il s'agissait de bien autre chose que d'une grève traditionnelle, qu'il s'agissait d'une vague remettant en cause de fait le système en place.

Face à la crise profonde du régime bourgeois, le Front populaire constituait une tentative de replâtrage. Trotsky expliquait, fin mars 1936 : «*Faire croire que Herriot-Daladier sont capables de déclarer la guerre aux «deux cents familles» qui gouvernent la France, c'est duper impudemment le peuple. Les deux cents familles ne sont pas suspendues entre ciel et terre, elles constituent le couronnement organique du système du capital financier. Pour avoir raison des deux cents familles, il faut renverser le régime économique et politique au maintien duquel Herriot et Daladier ne sont pas moins intéressés que Tardieu et La Rocque.*» Mais justement la SFIO et surtout le PCF firent croire que Herriot-Daladier étaient capables de déclarer la guerre aux «deux cents familles».

Cette poussée ouvrière aurait certainement pu se transformer en une lutte pour des objectifs plus ambitieux.

Il n'en fut pas ainsi. Trotsky expliqua : «*Les ouvriers ont exercé en juin une grandiose pression sur les classes dirigeantes, mais ne l'ont pas conduite jusqu'au bout. Ils ont montré leur puissance révolutionnaire, mais aussi leur faiblesse : l'absence de programme et de direction. Tous les fondements de la société capitaliste, comme ses ulcères incurables, sont restés en place.*»

J. M.

Ph Arc.

Manifestation des grévistes dans une ville du Nord.

Il y a soixante ans

LA VAGUE DE GRÈVES

Début juin 1936, la vague de grèves avec occupation toucha l'ensemble du pays en quelques jours. Cette vague gréviste se termina par des avantages non négligeables pour les travailleurs, mais sans rapport avec les possibilités que recelait ce mouvement, qui aurait pu, dans une période de crise profonde du système capitaliste, permettre à la classe ouvrière de passer à la contre-offensive, voire de se donner des perspectives révolutionnaires.

La crise mondiale de 1929 toucha la France à partir de la fin de 1930 : des centaines de milliers de travailleurs furent jetés à la rue ou réduits au chômage partiel.

Une crise politique – alimentée par cette crise économique – ajoutait à l'instabilité.

La politique de «front populaire»

La manifestation du 6 février 1934, organisée par l'extrême-droite, manifestation qui fit une vingtaine de morts, provoqua une puissante riposte. Le 12 du même mois en effet, les manifestations appelées à la fois par le Parti Socialiste SFIO et par le Parti Communiste furent massives. Pourtant ces deux partis n'avaient cessé de s'opposer violemment, et de façon extrêmement sectaire, depuis des années. Le désir d'une riposte commune était fort parmi les travailleurs les plus politisés, d'autant qu'ils avaient été mis en alarme par l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne début 1933. Dans les mois qui suivirent, des grèves violentes eurent lieu, notamment aux arsenaux de Brest et de Toulon en 1935.

C'est durant cette période que le Parti Socialiste SFIO et le Parti Communiste signèrent le pacte dit de Front populaire, auquel se joignit le Parti Radical, parti qui s'était compromis dans les gouvernements précédents. Le prétexte, entre autres, était de faire front, disaient-ils, à la «*menace fasciste*» et de s'unir «*pour le pain, la paix, la liberté*». Ils prétendaient s'attaquer aux «200 familles», mais en même temps ils affichaient leur volonté de respecter le système économique et social en place.

Il n'y avait là rien d'étonnant de la part du Parti Radical, ni même de la SFIO, qui s'affirmait réformiste. Mais l'alignement du Parti Communiste constituait un fait nouveau.

Cet alignement du PC était lié au brusque virage de l'Internationale Communiste stalinisée. La bureaucratie stalinienne, effrayée par la menace que l'arrivée des nazis au pouvoir représentait pour l'URSS, rechercha l'alliance des démocraties occidentales. Craignant la révolution prolétarienne, la bureaucratie stalinienne préférait s'allier avec les représentants des États dits «démocratiques» en faisant croire aux travailleurs que la lutte contre la guerre qui menaçait pouvait être menée par les bourgeoisies, en invitant les travailleurs à se ranger derrière celles-ci.

Mais durant cette période les travailleurs se radicalisaient. Cette radicalisation eut sa traduction, y compris sur le terrain électoral. Le 26 avril 1936 au premier tour des élections législatives, les partis du Front populaire se présentèrent avec un programme calqué sur celui du Parti Radical. Ils recueillirent un peu plus de voix que l'ensemble des partis de droite. Cependant le Parti Radical vit ses résultats s'effondrer alors que la SFIO gagnait des voix, et, surtout, que le Parti Communiste doublait presque les siennes, passant de 780000 à 1470000.

Le deuxième tour vit la victoire électorale du Front populaire. Léon Blum, de la SFIO, fut chargé de former le gouvernement qui ne devait s'installer officiellement qu'après le 4 juin. Mais les travailleurs ne respectèrent pas ce délai : ils s'engagèrent sans attendre dans l'action.

La vague gréviste

Le 11 mai 1936, deux grèves rapidement victorieuses, contre des licenciements pour participation au 1er mai, eurent lieu aux usines Bréguet, au Havre, et chez Latécoère, à Toulouse. Le 14, la grève éclatait à l'usine Bloch (qui devint après la guerre Dassault) de Courbevoie, réclamant des augmentations de salaire. Puis ce fut une série de grèves à partir du 26, qui gagnèrent la métallurgie parisienne.

À partir du 2 juin, on assista à une spectaculaire reprise du mouvement. En plus des métallos, les corporations les plus diverses entraient dans la lutte, de la chimie à l'alimentation, en passant par le textile, les industries graphiques, l'ameublement. Les grèves s'étendaient à la province.

Dans la région parisienne, la grève se généralisa aux entreprises les plus petites. Les toits des usines se hérissaient de drapeaux rouges. Parfois, on séquestrait des patrons, les grévistes occupaient leurs entreprises, sans se soucier des lois garantissant la sacro-sainte propriété capitaliste.

Le 4 juin, Léon Blum, présentant son gouvernement, annonçait qu'il allait soumettre au Parlement des projets de loi sur les 40 heures, les congés payés et les conventions collectives, et, du coup, appelait les travailleurs à rentrer dans l'ordre. Cet appel resta sans effet sur les grévistes.

Les dirigeants du patronat, inquiets, prirent l'initiative d'appeler à des négociations, qui se déroulèrent à l'hôtel Matignon, siège du gouvernement. Elles aboutirent dans la nuit du 7 au 8 juin à un accord qui reconnaissait les délégués ouvriers, admettant l'établissement de contrats collectifs, décidait de hausses de salaires, entre 7 et 15%, s'ajoutant aux «rattrapages» prévus pour les bas salaires.

Cet accord présenté comme une victoire par la CGT réformiste, comme par la SFIO et le Parti Communiste, comportait des avantages non négligeables pour les travailleurs. Mais une partie de la classe ouvrière sentait, à juste titre, que le rapport de force penchait désormais de son côté et que le moment était venu d'aller plus loin.

La signature des accords Matignon fut loin d'arrêter la grève. Elle s'amplifia même. Ainsi dans la métallurgie parisienne, par trois fois, les délégués des usines en grève désavouèrent les dirigeants de la CGT qui poussaient à la reprise. La grève s'étendit alors aux vendeuses des grands magasins, à de nombreuses branches. La grève devenait quasiment générale dans les grandes villes de province, et chez les mineurs.

C'est alors que le Parti Communiste mit tout son poids pour casser la grève. Le 11 juin, Maurice Thorez, secrétaire du PC, s'adressant aux militants communistes de la région parisienne, déclarait : «*Il faut savoir terminer une grève.*»

Le mouvement gréviste commença à refluer, surtout à Paris. En province, des grèves cessèrent et d'autres débutèrent. Mais la tendance générale était à la reprise en main de la situation par les patrons et le gouvernement. Les partis du Front populaire avaient canalisé la puissante vague ouvrière, au grand soulagement de la bourgeoisie française.

Jean MASSARDIER

Lire

La neige tombait sur les cèdres

de David Guterson

Dans une petite île du nord-ouest des États-Unis, peu après la Seconde Guerre mondiale, un Américain d'origine japonaise est accusé d'avoir tué un autre Américain, d'origine allemande. Tous deux sont pêcheurs de saumon.

Au fur et à mesure que se déroule le procès, on découvre la vie de cette communauté de pêcheurs et de petits paysans, et son passé. Le roman rappelle que les matelots japonais s'échappaient de leur bateau et gagnaient le rivage de l'île à la nage pour parvenir à s'installer aux États-Unis. Ils trouvaient du travail dans la scierie de l'île, où les conditions de travail étaient telles que beaucoup en sortaient estropiés.

La famille de l'accusé Miyamato, installée ainsi dans l'île en 1883, avait d'abord loué des terres pour cultiver des fraises, la loi lui interdisant de les acquérir tant qu'elle n'avait pas acquis la nationalité américaine. Puis elle avait travaillé dur pour racheter ces terres, par mensualités, au paysan Carl Heine, en misant sur le fait que le fils aîné devait atteindre ses dix-huit ans au paiement de la dernière mensualité et pourrait donc, étant, lui, né américain, devenir légalement propriétaire…

Mais les terres resteront la propriété de Heine, car la famille Miyamato ne pourra pas payer la dernière mensualité : la guerre ayant éclaté, les Japonais sont rassemblés dans des camps, après Pearl Harbor. Ce sont les conditions d'internement dans ces camps et le racisme antijaponais qui sont ensuite évoqués au travers de l'histoire des habitants de cette petite île…

Ce roman, qui parle de certains aspects peu connus et peu reluisants de l'histoire des États-Unis, y connaît paraît-il un certain succès. En tout cas, il ne manque pas d'intérêt.

R. KIVE

La neige tombait sur les cèdres, *de David Guterson Éditions du Seuil, 130F.*

Voir

Ridicule

de Patrice Leconte avec Jean Rochefort et Fanny Ardant

En 1780, un gentilhomme de province décide de se rendre à la Cour afin d'obtenir du roi une subvention pour l'assèchement des marais de la Dombes, région de Bourgogne particulièrement malsaine où «ses» paysans meurent régulièrement des fièvres. Il échoue chez un aristocrate blasé qui, après avoir renoncé à le décourager d'entreprendre quoi que ce soit pour approcher le roi, l'initie à l'art d'y réussir. Le parcours est semé d'embûches, de traîtrises, de pièges, de fausses séductions et de vraies illusions sur les grands sentiments et la valeur des jeux de l'esprit. Mais il mène aussi à la conscience qu'il n'y a rien à attendre ni de cette aristocratie décadente, pourrissante, courtisane et parasite qui peuple la Cour, ni du roi lui-même.

Cette peinture de Versailles, à quelques années seulement de la Révolution française de 1789, en souligne tous les traits ridicules à pleurer… ou à rire. C'est bien fait, bien joué, plein d'humour, de rebondissements aussi, qui font que, lorsque l'histoire est terminée, elle ne l'est pas encore tout à fait… sauf quand la Révolution vient y mettre vraiment un point final.

L.P.

Irlande du Nord

Atermoiements, attentats, élections...

LA MARCHE EN CRABE DU « PROCESSUS DE PAIX »

Le 10 juin devraient s'ouvrir en Irlande du Nord les négociations multi-partis, promises il y a maintenant 21 mois par le gouvernement britannique de John Major. Les partis admis à ces négociations ont été désignés au travers de l'élection d'une nouvelle assemblée, le Forum d'Irlande du Nord, qui s'est déroulée le 30 mai. Toutes les formations ayant obtenu au moins un élu devraient être, en principe, admises de plein droit et sur une base égalitaire à la table des négociations.

Meeting du Sinn Fein avec Gerry Adams

Turpin/Gamma

Le « processus de paix » s'accélère

Rappelons que ce fut le cessez-le-feu décidé en septembre 1994 par les nationalistes de l'IRA, l'Armée Républicaine Irlandaise, qui ouvrit le « processus de paix » en cours visant à un règlement politique de la guerre civile larvée que connaît la province depuis trois quarts de siècle.

Pendant 17 mois, le gouvernement anglais a multiplié les obstacles, exigeant des nationalistes qu'ils rendent leurs armes sans contrepartie. Car Major voulait ménager les unionistes (protestants partisans du maintien de l'Irlande dans le Royaume Uni) dont le soutien au Parlement de Londres était vital à son gouvernement. En même temps il testait la capacité de l'IRA à contenir l'impatience de sa base tout en soulignant qu'il restait entièrement maître de ce jeu diplomatique.

Le 9 février de cette année, l'IRA annulait son cessez-le-feu en faisant exploser une bombe à Londres. Il semble que ce soit l'annonce par John Major de l'élection du Forum d'Irlande du Nord, sur la suggestion d'un leader unioniste, qui ait poussé l'IRA a reprendre les hostilités.

Mais les nationalistes ne voulaient pas revenir en arrière, alors qu'ils étaient déjà si près de la table des négociations. Leur bombe n'était qu'une façon de taper du poing sur la table, avec les méthodes caractéristiques d'un appareil militaire. Et c'est bien ainsi que John Major l'a compris puisqu'il s'est empressé d'insister sur le fait que la reprise des attentats n'interromprait pas le « processus de paix ».

Du point de vue des nationalistes, ce coup de poing explosif a d'ailleurs payé, puisqu'il a entraîné une série de concessions de la part de Major, allant de la fixation d'une date pour les négociations multi-partis (chose qu'il avait toujours refusée jusqu'alors) jusqu'à des mesures de clémence à l'égard de prisonniers nationalistes en passant par la garantie donnée que le poids électoral des partis ne serait pas pris en compte pour leur représentation dans les négociations.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée l'élection du 30 mai, une élection bien étrange puisque personne ne savait vraiment à quoi allait servir ce Forum d'Irlande du Nord, pas même que le résultat du vote servirait à sélectionner les participants aux négociations du 10 juin (en effet ce n'est qu'après le vote que le gouvernement l'a confirmé de façon officielle).

Marche en faveur du cessez-le-feu

Boyes-Spooner/Gamma

Derrière les apparences démocratiques

En apparence l'électorat avait le choix entre pas moins de 23 listes : 3 listes paramilitaires protestantes, une liste « travailliste » (sans lien avec le parti travailliste anglais, regroupant des militants syndicalistes et les trotskystes d'Irish Militant), les trois partis communistes, une liste écologiste, une de la « Coalition des Femmes », plus bien sûr celles des formations traditionnelles, y compris Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA.

Mais cette apparente démocratie, renforcée par une proportionnelle qui donnait un léger avantage aux petites listes, n'en était pas moins trompeuse. Car toutes ces listes soutenaient le « processus de paix ». Les forces qui s'y opposaient – le Parti Socialiste Républicain d'Irlande, divers groupes d'extrême-gauche, la gauche nationaliste autour de Bernadette Devlin, etc. – n'avaient pu enregistrer leur liste ou appelaient d'emblée au boycott.

En fait, quel que soit le rôle que jouera ce Forum, s'il en joue un, c'est surtout un plébiscite pour son « processus de paix » que Major recherchait dans cette élection. Face aux résistances des unionistes il voulait se prévaloir d'un mandat pour faire avancer les négociations. Mais en même temps, en plaçant cette élection sous le signe de la légalité électorale par opposition à l'illégalité des armes, il espérait isoler les nationalistes et les obliger à céder un peu plus de terrain.

Mais le succès de Major est-il aussi réel qu'il l'a clamé ? Tout d'abord, il faut quand même dire que plus d'un électeur sur trois ne s'est pas déplacé pour voter. La participation a même été plus faible que lors des élections des députés d'Irlande du Nord au parlement de Londres en 1992 – ce qui montre qu'une partie significative de l'électorat ne croit pas au « processus de paix » ou peut-être n'en veut pas. Mais surtout, le fait le plus marquant de ce scrutin aura été le recul global des deux grands partis unionistes (43 % contre 53 % aux Européennes de 1994) et la montée de Sinn Fein (de 10 à 15,5 % des voix). Donc si Major a de quoi faire pression sur les unionistes, il n'a pas réussi à marginaliser les nationalistes.

Le 10 juin, dix formations se retrouveront donc à la table des négociations : trois formations unionistes traditionnelles, deux représentant les paramilitaires protestants, le parti d'Alliance (centre, catholique et protestant), le SDLP (parti de la bourgeoisie catholique), la « Coalition des Femmes », la coalition « travailliste » et enfin Sinn Fein. La participation de ce dernier n'est plus désormais subordonnée à la reddition des armes de l'IRA mais simplement à un nouveau cessez-le-feu.

A quoi conduiront ces négociations, à de nouveaux blocages dus aux jeux politiciens ou bien à un règlement politique, l'avenir le dira. Ce qui est sûr, c'est que ce règlement, même s'il fait une place à de nouvelles générations de politiciens et aux ambitions de la petite-bourgeoisie catholique en partie tenue à l'écart, jusqu'à présent, de la mangeoire étatique, il ne supprimera pas le ferment de l'inégalité sociale qui a fait de l'Irlande du Nord une poudrière depuis des générations. Et peut-être l'impatience croissante que suscitent les simagrées politiciennes dans les quartiers pauvres finira-t-elle par éclater au grand jour avant que les politiciens aient eu le temps de se mettre d'accord sur le dos des couches laborieuses.

François ROULEAU

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995